

L'environnement en Europe: troisième évaluation

Résumé



Mise en page: Brandenburg a/s

Avis juridique

Les contenus du présent rapport ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle des Communautés Européennes ni d'autres institutions de la Communauté Européenne. Ni l'Agence européenne pour l'environnement ni les personnes ou sociétés qui agissent pour le compte de l'Agence ne pourront être tenues pour responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans ce rapport.

De nombreuses informations supplémentaires sur l'Union Européenne sont disponibles sur l'Internet.

Pour y accéder, utiliser le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2002

ISBN: 92-9167-554-7

© AEE, Copenhague, 2003

Agence européenne pour l'environnement
Kongens Nytorv 6
DK-1050 Copenhagen K
Tel: (45) 33 36 71 00
Fax: (45) 33 36 71 99
E-mail: eea@eea.eu.int
Internet: <http://www.eea.eu.int>

Sommaire

Introduction	4
Développement économique et pressions sur l'environnement.....	9
Utilisation durable des ressources naturelles.....	9
Énergie	11
Transport	13
Tourisme.....	17
Industrie.....	19
Agriculture.....	21
Foresterie	23
Pêche	25
Développements environnementaux	28
Changements climatiques	28
Appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique	33
Pollution atmosphérique	35
Produits chimiques	38
Déchets	40
Eaux	43
Sol	46
Risques naturels et technologiques	50
Biodiversité	52
Environnement et santé publique.....	55
Progrès de la gestion de l'environnement, intégration dans la prise de décision	58
Comblar les lacunes — vers un système de surveillance intégré au service des évaluations environnementales paneuropéennes	61

Introduction

Le présent rapport a été élaboré par l'Agence européenne pour l'environnement en vue de la conférence ministérielle de Kiev, en mai 2003, dans le cadre du processus 'Un environnement pour l'Europe' placé sous les auspices de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), avec le soutien du groupe de travail sur la surveillance environnementale. Il s'agit du troisième rapport de ce type, les deux premiers ayant été publiés en 1995 et en 1998, respectivement pour les conférences de Sofia et d'Århus.

Cette troisième évaluation diffère des précédentes par sa portée: elle adopte une approche plus intégrée, tant pour les questions environnementales (par exemple, en étudiant conjointement les eaux intérieures et maritimes ou en évaluant les problèmes de santé et d'environnement) que pour l'intégration des préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles, reflétant ainsi les développements politiques dans ces domaines. Elle se distingue également au niveau de la couverture géographique, en englobant pour la première fois l'Asie centrale et l'ensemble de la Fédération de Russie (voir l'encadré relatif aux principaux groupes de pays).

La deuxième évaluation concluait que les mesures politiques prises jusqu'au milieu des années 1990 n'avaient jusque-là pas apporté d'amélioration substantielle de l'état de l'environnement dans son ensemble. Des progrès étaient manifestes dans certains

Encadré: principaux groupes de pays utilisés dans ce résumé

Europe occidentale (EO)	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède, Royaume-Uni -UE- Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse -AELE-, y compris les petits Etats d'Andorre, de Monaco et de Saint Marin.
Europe centrale et orientale (ECO)	Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, République slovaque, Roumanie, Slovénie et Turquie (pays candidats à l'adhésion - PC), Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Serbie et Monténégro.
Douze pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale (EOCAC)	Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Ouzbékistan, Fédération de Russie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

Tout rapport de ce type, qui présente une portée géographique aussi vaste, implique le regroupement des pays et l'élaboration de conclusions généralisées. Pour des raisons pratiques, les groupes de pays utilisés se basent sur des regroupements politiques établis plutôt que sur des considérations environnementales. Il convient donc d'insister sur le fait qu'il peut exister des différences considérables au sein des groupes en termes de performances environnementales et des chevauchements importants entre ces groupes. Lorsque cela était possible, ces différences et chevauchements ont été mis en évidence dans le rapport.

domaines, notamment la réduction des émissions dans l'atmosphère, l'amélioration de la qualité de l'air et la diminution des rejets dans l'eau par les sources ponctuelles. La situation environnementale était en revanche particulièrement médiocre dans d'autres domaines, tels que la gestion des déchets, la pêche et la dégradation des sols. De plus, le processus d'intégration des préoccupations environnementales dans les politiques des transports et de l'agriculture était considéré à un stade de développement très précoce. Cette seconde évaluation mettait aussi en garde contre une focalisation exclusive sur les solutions 'fin de process', inappropriées pour traiter les impacts environnementaux du développement des infrastructures et le changement rapide des modes de production et de consommation.

Les développements intervenus depuis le milieu des années 1990 ont essentiellement confirmé les conclusions de la deuxième évaluation et montrent que la situation globale de l'environnement en Europe reste contrastée.

Lorsqu'elles ont été élaborées et mises en œuvre raisonnablement, les politiques environnementales ont, dans de nombreux domaines, entraîné de nettes améliorations et une réduction des pressions sur l'environnement en Europe.

On a assisté à une réduction importante des émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, à une diminution des émissions atmosphériques, à une amélioration de la qualité de l'air et à une baisse des rejets dans l'eau par les sources ponctuelles qui a accru leur qualité. La biodiversité a de même profité des mesures visant la protection d'habitats.

De tels progrès s'expliquent principalement par l'introduction de mesures 'traditionnelles' régissant les produits (comme le plomb dans l'essence, le soufre dans les combustibles liquides ou les pots catalytiques sur les voitures) et les processus de production (comme les émissions par les centrales électriques, les industries et les incinérateurs de déchets) et protégeant d'importants sites naturels. Ces secteurs sont couverts par des réglementations européennes bien établies et, dans de nombreux cas, sont également régis directement ou indirectement par des conventions internationales.

La mise en œuvre et l'application des politiques environnementales ainsi que l'adaptation aux avancées technologiques et aux nouvelles connaissances restent des tâches fondamentales pour l'ensemble de la région. Il importe également d'élargir la portée de ces politiques à tous les pays de l'Europe.

Contrairement aux progrès susmentionnés, les politiques environnementales dans d'autres domaines, comme la gestion des déchets, n'ont pas permis des réalisations globales significatives en termes de réduction de la consommation des ressources naturelles, ce qui montre que la progression dans ce secteur est intimement liée au développement économique et social général.

La transition économique et sociale à l'œuvre depuis le début du processus paneuropéen a donné lieu à des améliorations environnementales dans certains domaines, mais également à des dégradations dans d'autres.

La dernière décennie du 20^e siècle a été marquée par d'importantes modifications économiques en Europe. Dans le cadre de la croissance économique continue qui a prévalu au cours de la majeure partie de cette période, l'Europe occidentale a poursuivi sa transition d'une économie basée sur l'agriculture et l'industrie manufacturière vers une société davantage orientée sur les services. L'Europe centrale et orientale a connu une transition vers une économie de marché associée au processus politique d'adhésion à l'Union européenne. Quant aux douze pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale (EOCAC), ils ont opéré une transition plus lente vers l'économie de marché, mais ont toutefois clairement abandonné les anciennes économies centralisées.

Ces développements ont permis des réductions globales des émissions de gaz à effet de serre et, dans l'ECO et l'EOCAC, ont réduit la pression de l'agriculture et de l'industrie sur les ressources en eau ainsi que les émissions agricoles diffuses dans le sol et l'atmosphère. Dans ces deux groupes de pays, la restructuration économique a également été le principal moteur des réductions des émissions de polluants atmosphériques.

Cependant, cette restructuration a entraîné un abandon des terres qui menace la biodiversité. De plus, en raison de la croissance économique, la réalisation des objectifs nationaux individuels de partage des charges concernant les émissions de gaz à effet de serre constitue un véritable défi pour de nombreux pays de l'EO. Le développement urbain et les infrastructures de transport imperméabilisent le sol et fragmentent les habitats en de nombreux endroits de la région. Enfin, la surpêche menace les ressources naturelles marines.

Le développement de ces domaines étant principalement déterminés par la situation économique générale et l'évolution de secteurs de l'économie tels que les transports, l'énergie et l'agriculture, il est fort probable qu'une part importante des progrès constatés ne pourront pas être maintenus face à une croissance économique continue ou

renouvelée. Bon nombre des impacts négatifs risquent au contraire de s'accroître. Cette tendance est déjà manifeste dans les transports.

Il importe d'accélérer la mise en œuvre de politiques plus intégrées si l'Europe veut protéger efficacement l'environnement et atteindre ses objectifs en termes sectoriels et de développement durable.

Un examen global de l'intégration sectorielle montre clairement la mise en place des cadres politiques nécessaires, spécialement dans une grande partie de l'UE, mais aussi, de manière croissante, dans bon nombre de pays candidats à l'adhésion et de l'EOCAC. Toutefois, les initiatives concrètes restent jusqu'à présent limitées et la croissance économique et les pressions environnementales en résultant n'ont été véritablement découplées que dans quelques cas.

Dans des domaines spécifiques, l'utilisation d'instruments de réglementation traditionnels pour traiter les problèmes environnementaux reste importante. Les impacts environnementaux dus au développement économique et aux modes de production et de consommation ne sont généralement pas pris en compte. D'autres moyens, tels que les instruments économiques et les accords volontaires, plus indiqués pour traiter ce type d'impacts, se répandent dans l'UE, mais n'ont pas encore été appliqués à grande échelle dans la région européenne.

Lors de la conférence ministérielle paneuropéenne qui s'est tenue à Sofia, en 1995, l'ensemble de la région européenne s'est engagée à favoriser une transition vers un développement durable. Le sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable a élargi ce défi. La responsabilité de l'Europe en tant qu'initiateur de plusieurs problèmes environnementaux mondiaux a été mise en évidence. S'il existe une volonté politique, la coopération européenne peut donc dans une large mesure contribuer à une progression globale vers le développement durable. A cette fin, un meilleur équilibre sur le plan de l'action politique, entre les mesures réglementaires destinées à remédier aux problèmes environnementaux spécifiques, et l'utilisation d'instruments économiques et autres pour la gestion des impacts environnementaux des activités sectorielles sera indispensable.

Enfin, il importe de tenir compte du fait qu'une telle transition vers le développement durable implique une action à tous les niveaux: local, régional, national ou international. Le présent rapport traite principalement des niveaux national et international. Toutefois, ceux-ci ne peuvent souvent constituer que les conditions nécessaires au progrès; les solutions concrètes sont à rechercher au niveau local, là où les problèmes et conflits sont généralement les plus

manifestes. Dès lors, pour parvenir à un développement durable, il est fondamental que les actions gouvernementales, professionnelles, civiles et individuelles bénéficient d'une compréhension, d'un soutien et d'un engagement locaux et régionaux importants.

Développement économique et pressions sur l'environnement

Après la récession qui a marqué le début des années 1990, l'Europe occidentale a connu durant le reste de cette décennie une croissance économique constante. Elle présente un produit intérieur brut (PIB) par habitant nettement supérieur à celui des autres régions européennes. Les anciennes économies centralisées de l'ECO et de l'EOCAC traversent encore une phase de transition progressive mais irrégulière. Ces pays ont connu un déclin économique au début des années 1990, mais la plupart d'entre eux ont entamé une croissance à la fin de cette décennie, certains enregistrant même des taux de croissance supérieurs à ceux de l'EO. Dans certains cas, ils peuvent avoir connu une réduction des pressions environnementales à la suite de la récession, mais leurs ressources sont également limitées en termes de financement privé ou public de mesures environnementales. On constate dès lors des divergences importantes entre régions et pays au niveau de l'ampleur et de la nature des pressions environnementales ainsi que de l'équilibre entre impacts positifs et négatifs.

Utilisation durable des ressources naturelles

Les niveaux élevés d'utilisation des matières se sont largement stabilisés dans les pays de l'UE et de l'ECO. Ils sont toutefois à l'origine d'une charge environnementale croissante dans d'autres pays, notamment ceux de l'EOCAC, en raison de l'importation accrue de matières premières.

La gestion durable des ressources naturelles constitue une priorité depuis Rio de Janeiro et a de nouveau été mise en évidence à Johannesburg. Jusqu'à présent, ce problème ne fait pas l'objet d'une approche cohérente et complète. L'Union européenne a toutefois annoncé récemment qu'elle développera une stratégie thématique à cette fin.

En termes relatifs, l'utilisation des ressources au cours des deux dernières décennies a été découplée de la croissance économique dans l'UE et les pays candidats à l'adhésion. Par contre, en termes absolus, l'utilisation des matières demeure à des niveaux qui ont été reconnus à Rio comme insoutenables. Dans les pays candidats à

l'adhésion, le taux d'utilisation des matières par habitant représente 70 % de celui de l'UE, mais la productivité des ressources étant nettement inférieure, environ 20 % de celle de l'UE, elle devra être améliorée pour que les efforts fournis afin d'atteindre des niveaux de vie comparables à ceux de l'Ouest ne compromettent pas cette situation favorable.

Au cours des 20 dernières années, les économies d'Europe occidentale et d'Europe centrale et orientale ont importé une part croissante de leurs matières premières, ce qui signifie que la charge environnementale associée à l'extraction est déplacée vers d'autres régions du monde. Les pays de l'EOCAC figurent parmi les principaux exportateurs de matières premières vers l'Union européenne. Une responsabilité globale implique que chaque pays soit conscient de l'impact qu'il exerce sur le reste du monde. Ceci souligne également le fait que les évaluations du développement durable sont plus pertinentes lorsqu'elles sont menées dans un contexte mondial, plutôt que régional ou national. Il n'a toutefois pas été possible d'offrir cette perspective mondiale dans le présent rapport, bon nombre des données requises faisant actuellement défaut.

Faits et chiffres:

- Les combustibles fossiles représentent une part essentielle des emplois directs de matière dans l'UE et les pays candidats à l'adhésion, respectivement 24 % et 31 % du total.
- L'ensemble des besoins en matière est d'environ 50 tonnes par habitant dans l'UE. La proportion de matières importées a rapidement augmenté, surtout au cours des années 1990, et représente aujourd'hui près de 40 % des besoins. Les importations de biens dans les pays candidats à l'adhésion ont augmenté de près de 30 % au cours de cette période.
- L'UE importe de plus en plus à partir des pays de l'EOCAC. Actuellement, environ 12 % des importations 'physiques' de l'UE proviennent des pays de l'EOCAC, spécialement pour les combustibles fossiles et les métaux.

Énergie

Au cours des années 1990, la consommation totale d'énergie et les pressions associées sur l'environnement ont diminué en Europe, mais l'impact de la consommation d'énergie sur les changements climatiques devrait augmenter, à moins que les combustibles fossiles ne deviennent moins dominants et que le rendement énergétique ne soit nettement amélioré. Ce secteur reste le principal responsable du changement climatique. Des mesures visant à rehausser l'efficacité et l'utilisation accrue des énergies renouvelables contribuent à la réduction des impacts sur l'environnement, mais des efforts supplémentaires seront nécessaires si, entre autres facteurs, le ralentissement prévu de la production d'énergie nucléaire se produit.

La consommation d'énergie est la principale source d'émissions de gaz à effet de serre et de substances acidifiantes en Europe.

Entre 1990 et 1999, l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie a considérablement diminué en Europe, principalement en raison des difficultés économiques et de la restructuration au sein de l'Europe centrale et orientale et de l'EOCAC. La consommation énergétique totale devrait toutefois augmenter à nouveau avec la relance économique. La hausse de la consommation énergétique dans la Fédération de Russie en 1999 pourrait constituer un premier signe de cette relance.

Les émissions de polluants atmosphériques acidifiants par le secteur énergétique ont considérablement diminué grâce au passage à des combustibles plus propres, à l'épuration des fumées et à la restructuration économique; les trois régions de l'Europe sont sur la bonne voie pour atteindre leurs objectifs d'émissions pour 2010 concernant ces polluants.

Intensités énergétiques (consommation totale/PIB) des différents secteurs économiques

(tep/ millions US\$)	Industrie		Transport		Ménages et services	
	1992	1999	1992	1999	1992	1999
Europe occidentale	126	124	33	33	43	40
Europe centrale et orientale	622	418	73	73	202	164
12 pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale	924	1 281	242	223	751	615

Remarque : données relatives aux intensités énergétiques pour comparaison régionale uniquement au sein d'un secteur

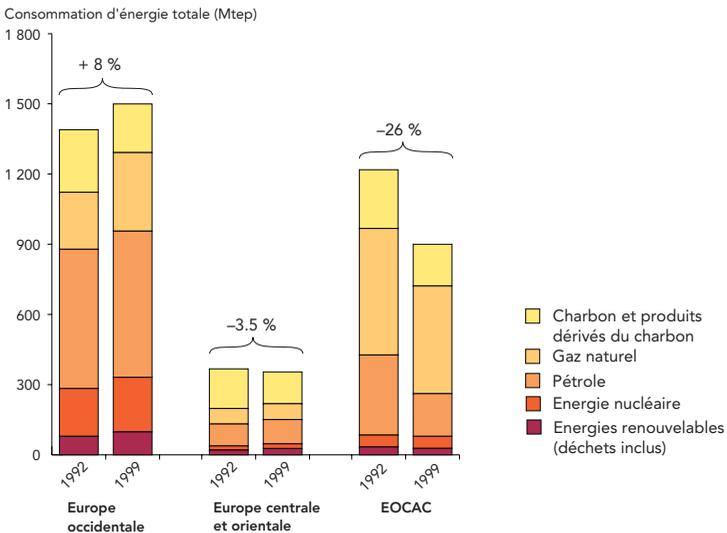
Grâce à une combinaison de mesures positives et de restructurations économiques, le rendement énergétique s'est amélioré dans toutes les régions, plus particulièrement au sein de l'Europe occidentale.

La proportion des sources d'énergie renouvelable, tant en termes de production d'électricité que d'énergie totale, a augmenté, mais elle demeure faible et est toujours dominée par l'énergie hydroélectrique et la biomasse. Une croissance bien plus rapide des 'nouvelles énergies renouvelables', comme les énergies éolienne et solaire, s'impose, compte-tenu, entre autres choses, que le ralentissement prévu de la production d'énergie nucléaire entraînerait une augmentation de la consommation de combustibles fossiles et des émissions de dioxyde de carbone.

Faits et chiffres:

- La consommation totale d'énergie en Europe occidentale a augmenté de 8 % entre 1992 et 1999, alors qu'elle a chuté de 26 % dans l'EOCAC. La consommation dans l'EO a ainsi atteint une moyenne de 3,9 tep/habitant, contre 3,2 tep/habitant dans l'EOCAC, dominée par la consommation industrielle dans la Fédération de Russie et l'Ukraine.
- La part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale en Europe est passée de 4,5 % en 1992 à 5,6 % en 1999.

Consommation énergétique totale



Transport

Dans les années 1990, le volume des transports a rapidement augmenté en Europe occidentale. Il a diminué en Europe orientale et centrale et dans l'EOCAC au cours de la première partie de cette décennie, mais commence à augmenter de nouveau. La contribution de ce secteur à la pollution atmosphérique a nettement diminué dans l'ensemble de l'Europe en raison d'une combinaison d'améliorations technologiques motivées par des mesures politiques, d'un renouvellement du parc et d'une réduction des volumes. Les évolutions sur d'autres plans, comme le changement climatique, la fragmentation des terres et des habitats, le bruit et les déchets ont été moins positives. En 2000, plus de 100 000 personnes ont trouvé la mort sur les routes européennes. Les modes de transport en Europe orientale et centrale et au sein de l'EOCAC sont actuellement plus respectueux de l'environnement que ceux de l'Europe occidentale, mais ils évoluent dans la mauvaise direction. Une évaluation globale des impacts environnementaux et autres des transports est requise comme base pour le développement d'un ensemble intégré de mesures politiques concernant la réglementation, les investissements, les taxes et autres instruments.

En Europe occidentale, le secteur des transports est devenu le deuxième consommateur d'énergie (30 % de la consommation énergétique totale) et constitue ainsi une importante source d'émissions de gaz à effet de serre. Par contre, en Europe centrale et orientale et en Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale, ce secteur est un consommateur d'énergie relativement moins important (respectivement 22 % et 17 %). En raison de la demande accrue de transports routier et aérien en Europe occidentale, les problèmes de transport sont devenus le principal point de l'agenda pour l'environnement et le développement durable. L'Europe centrale et orientale et l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale (EOCAC) ont enregistré une baisse importante du volume de transport au cours de la dernière décennie, mais les volumes au sein de l'Europe centrale et orientale augmentent désormais de nouveau. Les volumes de transport de passagers en Europe centrale et orientale ont retrouvé leurs niveaux de 1990 et s'amplifient rapidement.

À l'instar des volumes de transport, les proportions entre les différents modes de transport (route, rail, eau et air) varient considérablement selon les régions. Depuis de nombreuses décennies, les transports routiers sont de plus en plus prédominants dans l'EO. Alors qu'au début des années 1990, les transports ferroviaires et publics prédominaient dans les pays de l'ECO, la route gagne désormais du terrain au détriment du rail. La part de marché des transports ferroviaires dans l'ECO demeure toutefois nettement

supérieure à celle de l'EO. Dans l'EOCAC, la position des transports ferroviaires reste forte, sans signe de recul. Le transport aérien connaît la croissance la plus rapide; dans l'UE, sa part de marché pour le transport de passagers (5 %) va bientôt dépasser celle du rail. La part du transport aérien dans les autres régions reste nettement plus faible.

L'expérience de l'UE montre que les réglementations environnementales concernant les véhicules et les carburants ont largement contribué à la réduction de certains impacts par unité de transport, principalement sur le plan de la pollution atmosphérique. Ces progrès en termes d'éco-efficacité n'ont toutefois pas suffi à atténuer les impacts de la rapide augmentation des volumes de transport et des infrastructures sur les émissions de gaz à effet de serre, le bruit et la fragmentation des habitats. Outre des solutions technologiques, des stratégies mieux intégrées en matière de transport et d'environnement sont requises pour contenir la croissance du trafic et promouvoir l'utilisation de modes de transport plus respectueux de l'environnement, deux objectifs clés de la stratégie de développement durable de l'UE.

Destiné à réduire les émissions moyennes de CO₂ des nouveaux véhicules vendus sur le marché de l'UE, l'accord volontaire conclu entre les constructeurs d'automobiles et la Commission européenne a contribué à une amélioration de 2 % du rendement énergétique de l'ensemble du parc automobile de l'UE. L'UE insiste également sur la nécessité d'internaliser les coûts externes pour la société que génèrent les transports sur l'environnement. Un instrument pour y parvenir est la taxe sur les carburants; toutefois, malgré des augmentations régulières des taxes, les carburants pour les transports routiers sont en réalité meilleur marché qu'ils ne l'étaient il y a vingt à trente ans. Certains États membres ont commencé à introduire d'autres charges et taxes pour parvenir à cette internalisation, mais plusieurs obstacles empêchent leur mise en oeuvre.

Jusqu'à présent, les pressions environnementales des transports dans les pays candidats à l'adhésion sont, ramenées par habitant, généralement plus faibles que celles que l'on enregistre au sein de l'Union européenne, ce en raison d'une demande moindre en transport. La croissance rapide que connaît le transport routier indique toutefois que ces pays risquent d'être confrontés à des modèles de transport semblables à ceux de l'UE, à savoir non durables. Si le principal défi à court terme pour ces pays est de satisfaire aux réglementations étendues et complexes de l'UE en matière de transport et d'environnement, ce qui contribue déjà à la réduction des émissions de plomb et autres polluants atmosphériques, ils ne doivent pas perdre de vue le problème que

pose à long terme la question du découplage de la demande de transport et de la croissance économique. Les principaux défis à court terme pour les pays de l'EOCAC consistent à supprimer progressivement l'essence plombée, à abolir les subventions pour les frais de carburant qui subsistent, à introduire le concept d'autofinancement du système des transports par l'intermédiaire de taxes sur les carburants et à passer à des carburants et des véhicules plus propres ainsi qu'à de meilleurs régimes d'inspection et d'entretien. Pour ces pays, le défi d'un découplage à long terme s'impose aussi.

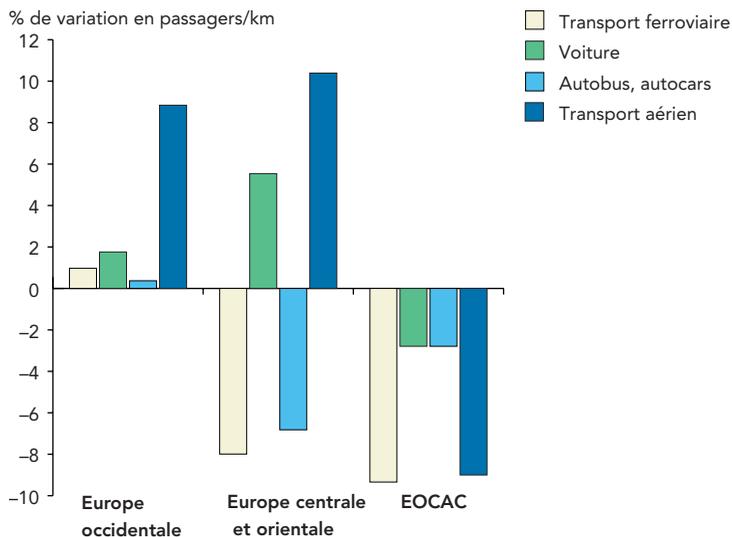
Les investissements en infrastructures demeurent une priorité de la politique des transports dans l'ensemble de l'Europe. Les investissements au sein de l'Europe occidentale ont été concentrés sur l'extension des infrastructures, particulièrement les routes ; ceux des pays candidats à l'adhésion évoluent dans la même direction. Le réseau transeuropéen de transport combiné route-rail et son extension vers l'est constituent l'un des principaux piliers de la politique commune des transports de l'UE. Alors qu'initialement les investissements étaient destinés à rendre le rail prédominant, le développement du réseau routier est actuellement plus avancé que celui du réseau ferroviaire. Il n'existe pas encore d'évaluation globale des avantages et impacts de ce réseau transeuropéen de transport et de son extension orientale sur les transports, l'économie, la société et l'environnement.

Symbole de l'importance des transports, le programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement a été lancé il y a 3 ans pour rationaliser les activités existantes et progresser vers des schémas de transport respectueux de la santé et de l'environnement.

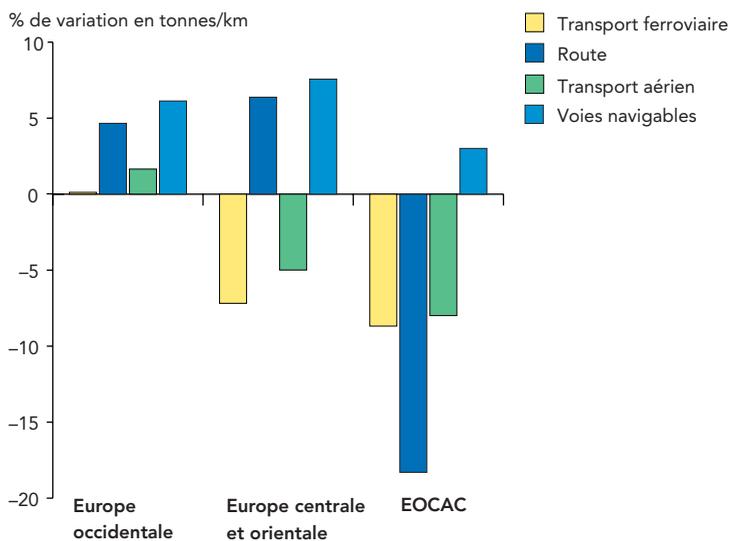
Faits et chiffres:

- Les volumes de frets en Europe centrale et orientale augmentent à nouveau depuis le milieu des années 1990; le transport de passagers a retrouvé son niveau de 1990 et progresse rapidement.
- La motorisation a augmenté de 61 % en Europe centrale et orientale et de 20 % dans l'EOCAC entre 1990 et 1999; le nombre de voitures pour 1 000 habitants au sein de l'Europe centrale et orientale et dans l'EOCAC est toutefois nettement inférieur à celui de l'Europe occidentale ; il s'établit respectivement à la moitié et à un sixième de ce chiffre.
- Les plans de l'extension à l'est du réseau transeuropéen de transport comprennent 21 000 km de réseau ferroviaire et 19 000 km de réseau routier. Les coûts de ce réseau sont estimés à 91,5 milliards d'euros, dont 48 % pour le réseau routier et 40,5 % pour le réseau ferroviaire.

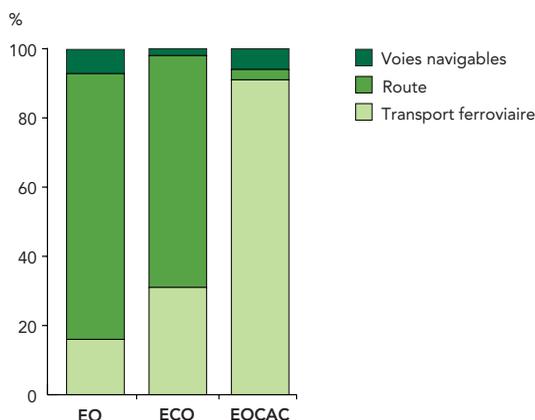
Variations annuelles de la demande de transport de passagers au cours de la dernière décennie



Variations annuelles de la demande de frets au cours de la dernière décennie



Proportions des différents modes de frets



Tourisme

Le tourisme est l'un des secteurs européens à la croissance la plus rapide et un facteur important de l'augmentation des transports. En outre, le tourisme engendre des pressions supplémentaires dans les régions de destination: stress hydrique, production de déchets et fragmentation des terres. Les changements économiques, politiques et démographiques entraînent une augmentation rapide du budget consacré au tourisme par les ménages, mais les mesures politiques encourageant un tourisme plus respectueux de l'environnement progressent lentement.

Le tourisme est un facteur important de l'accroissement de la demande de transport de passagers et des impacts environnementaux qui l'accompagnent, augmentation qui devrait d'ailleurs se poursuivre. Modes de transport les plus nuisibles pour l'environnement, les voitures et les avions sont néanmoins les formes de transport les plus utilisées pour le tourisme. Ainsi, le trafic aérien devrait doubler d'ici à 2020, principalement en raison de la croissance du secteur du tourisme.

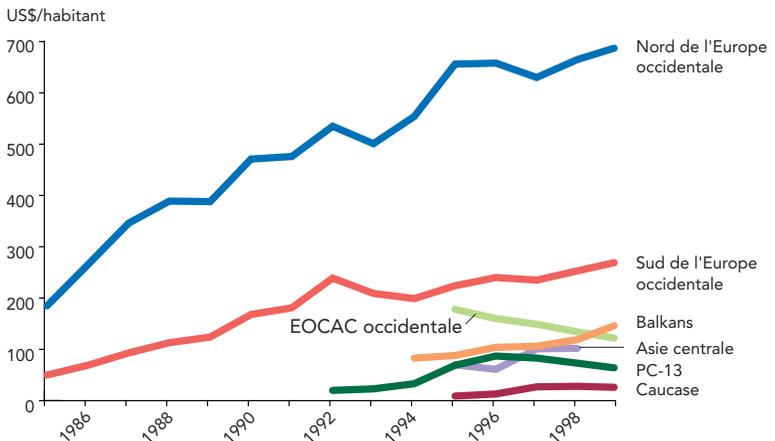
Hormis son influence par le biais des transports, le tourisme pèse de plus en plus sur l'environnement en raison de l'utilisation d'eau, de terres et d'énergie, du développement d'infrastructures et installations diverses, de la pollution et des déchets, de la fragmentation des terres et de l'augmentation du nombre de résidences secondaires. Dans certaines destinations en vogue, ces pressions ont occasionné de graves dégradations de l'environnement local, diminuant ainsi leur attrait touristique.

Les prix des séjours de vacances ne cessent de baisser, alors que parallèlement, le budget consacré au tourisme par les ménages augmente. Les périodes de congés évoluant dans le sens d'un morcellement, les voyages sont plus fréquents, les séjours plus brefs et les visites d'un jour plus nombreuses. La côte reste de loin la destination favorite tandis que la montagne, la ville et la campagne — nettement moins prisées — sont à égalité. Certains pays peu visités auparavant, essentiellement au sein de l'Europe centrale et orientale, deviennent plus attrayants en raison de la transition économique et de l'ouverture des frontières, présentant ainsi un vaste potentiel de développement touristique. La mise en œuvre de politiques pour un tourisme plus respectueux de l'environnement ne progresse toutefois que lentement: par exemple, l'introduction de programmes de labels écologiques reste très limitée dans ce secteur.

Faits et chiffres:

- L'Organisation mondiale du tourisme prévoit une augmentation du tourisme international en Europe de 3,1 % par an jusque 2020.
- En Europe, les dépenses touristiques pour les voyages à l'étranger ont augmenté de 7 % entre 1995 et 1999.
- En France, première destination touristique mondiale, le nombre de résidences secondaires a augmenté de 10 % entre 1990 et 1999, principalement dans les régions côtières et de montagne.

Dépenses touristiques annuelles pour les voyages à l'étranger (transport international exclu)



Industrie

Le secteur industriel dans les pays d'Europe centrale et orientale et de l'EOCAC présente une intensité énergétique nettement supérieure à celle en Europe occidentale et a donc des impacts bien plus importants sur l'environnement. L'Europe occidentale utilisant toutefois des produits manufacturés d'Europe centrale et orientale et de l'EOCAC, elle doit dès lors assumer une part de responsabilité dans les pressions environnementales associées à la pollution industrielle dans ces pays. Le partage des meilleures pratiques en matière de réglementations, normes techniques et autres mesures devraient contribuer à l'amélioration des performances environnementales dans l'ensemble de l'Europe.

La production industrielle augmente dans toute l'Europe et l'industrie demeure un secteur économique important dans toutes les régions. Sa part dans l'économie de l'Europe occidentale est toutefois inférieure (et régresse) par rapport à celle de l'ECO et l'EOCAC. L'éco-efficacité et le rendement énergétique progressent généralement, en partie grâce à des améliorations directes et à une transition relative de l'industrie manufacturière vers les services qui, intrinsèquement, présentent une intensité énergétique moindre. Dans l'ECO, le rendement énergétique augmente plus rapidement, mais reste inférieur à celui de l'EO, tandis que l'industrie dans l'EOCAC présente une intensité énergétique encore sept fois supérieure à celle de l'EO. Cela montre une fois de plus l'importance de l'industrie manufacturière dans les pays de l'ECO et l'EOCAC.

Le principal défi pour l'Europe occidentale est de garantir une meilleure protection de l'environnement tout en maintenant une base industrielle compétitive, tâche particulièrement difficile, étant donné que les secteurs les plus polluants de l'industrie manufacturière (exploitation minière, produits chimiques) présentent une croissance plus importante que la croissance industrielle moyenne et que les mesures d'amélioration technique les moins coûteuses ont déjà été prises. Vu la croissance du fret, il importe de gérer la demande de transport motivée par l'industrie.

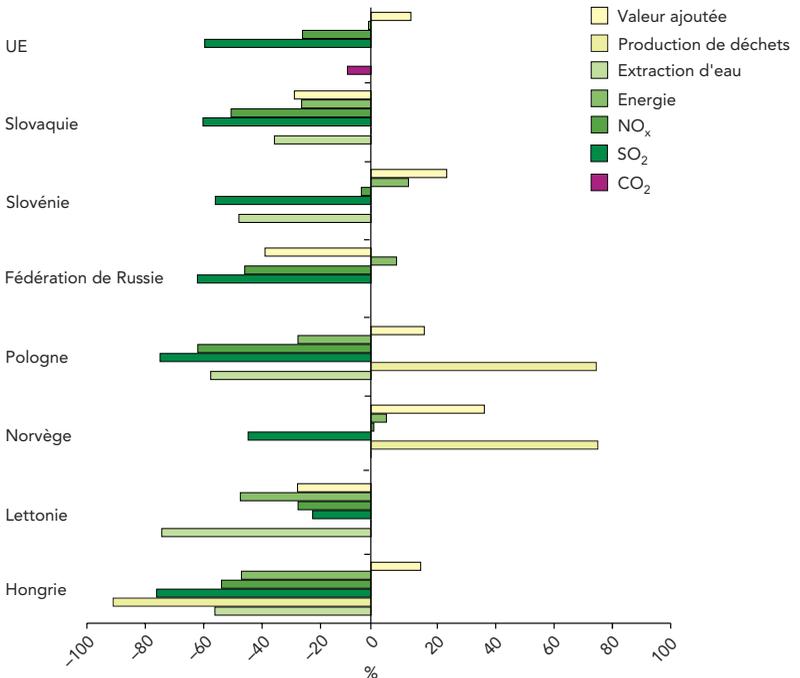
La contamination des sols à partir de sources localisées est souvent due à des installations industrielles désaffectées, à d'anciens accidents industriels et à une élimination inadéquate des déchets industriels.

Au sein de l'Europe centrale et orientale, d'importants investissements sont nécessaires pour élever les performances environnementales de l'industrie aux normes requises par le processus d'adhésion. Dans les pays de l'EOCAC, le principal défi consiste à créer un cadre institutionnel et réglementaire approprié et à améliorer la mise en pratique des normes environnementales.

Faits et chiffres:

- L'industrie dans les pays de l'ECO et l'EOCAC génère 35 à 40 % du PIB. Dans les pays les plus avancés sur le plan de la transition, l'industrie manufacturière a surmonté la récession du début des années 1990. Au contraire, l'ensemble de l'industrie manufacturière dans la Fédération de Russie a diminué de 70 % entre 1990 et 1999 et ce n'est que récemment que des signes de reprise sont apparus dans les secteurs de l'alimentation et des métaux.
- Dans les années 1990, la consommation énergétique industrielle a chuté de 35 % dans l'EOCAC, essentiellement en raison de la baisse de la production industrielle. Dans l'Europe occidentale, elle a en revanche augmenté de plus de 1 % par an.

Pollution industrielle et apport de ressources par rapport à la croissance de la production, de 1990 à 1999



Agriculture

L'intensification et la spécialisation de l'agriculture ont entraîné une érosion des sols, un stress hydrique et une perte importante de la biodiversité dans toute l'Europe. Cette dernière reste bien mieux préservée dans les pays d'Europe centrale et orientale, mais le sous-pâturage et l'abandon des terres constituent de nouvelles menaces. La restructuration de la politique agricole commune de l'UE au sein d'un cadre agro-environnemental et sa mise en œuvre dans les pays candidats à l'adhésion restent les principaux défis pour l'Union européenne élargie; dans les pays de l'EOCAC, le cadre agro-environnemental est restreint, voire inexistant.

En dépit de conditions différentes de spécialisation et d'intensification de l'agriculture, des tendances communes se dessinent dans l'ensemble de la région, associées avec des pressions environnementales considérables dans pratiquement tous les pays. Bon nombre de programmes gouvernementaux soutenant le drainage, l'irrigation et le remembrement parcellaire ont eu une influence significative sur le développement de la capacité et de l'intensité de la production agricole. Tous ces facteurs ont entraîné une surexploitation des ressources, notamment de l'eau douce pour l'irrigation, tendance qui s'est aggravée avec la collectivisation à grande échelle dans l'ECO et l'EOCAC. Dans ces régions, la baisse spectaculaire de l'utilisation des ressources en agriculture, principalement due à la restructuration économique des années 1990, a toutefois limité plusieurs pressions environnementales.

La politique agricole commune (PAC) a constitué l'un des moteurs importants de l'intensification et de la spécialisation agricoles dans l'UE. La conversion de pâturages en terres arables, l'abandon des haies et talus entre champs et l'utilisation importante d'engrais et de produits chimiques ont entraîné une diminution sérieuse de la biodiversité et une augmentation de la pollution des eaux et de l'atmosphère. La réorientation de la PAC a toutefois commencé à créer de nouvelles possibilités, notamment par le biais de programmes agro-environnementaux, pour permettre aux agriculteurs de réduire les pressions sur l'environnement.

L'érosion des sols et la pollution des eaux demeurent des problèmes agro-environnementaux majeurs dans bon nombre de pays européens. La pollution ponctuelle occasionnée par de vastes installations pour bétail et des dépôts de pesticides périmés demeure un problème, même si la situation s'améliore. Dans l'ECO, l'irrigation et les problèmes environnementaux associés ont nettement diminué depuis les années 1990, même si des installations sont en cours de restauration dans certaines régions. Le défi consiste

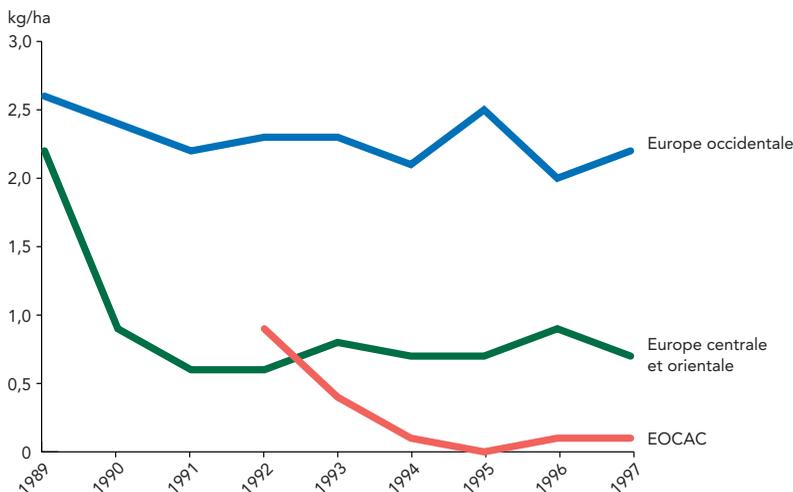
à présent à inclure des systèmes de gestion environnementale appropriés dans la restauration de ces infrastructures d'irrigation.

La qualité et la densité de la biodiversité agricole et des habitats semi-naturels restent bien plus élevées dans l'ECO et l'EOCAC qu'au sein de l'Europe occidentale. Par contre, la baisse importante de l'élevage dans l'ECO a soulevé de nouveaux problèmes environnementaux avec le sous-pâturage et l'abandon des terres qui menacent les pâturages semi-naturels. Le manque de capitaux pour entretenir ou améliorer les infrastructures agricoles, comme les fosses à purin, occasionne également de nouvelles pressions environnementales. La préservation de la biodiversité agricole et l'amélioration de la gestion environnementale des exploitations agricoles seront les principaux défis à relever au cours des prochaines années.

L'élargissement de l'UE crée de nouveaux défis en ce qui concerne la configuration de la PAC en vue d'offrir des chances égales aux agriculteurs de l'Est et de l'Ouest et de préserver la qualité environnementale de l'agriculture dans les nouveaux États membres. Si l'élargissement de la PAC est susceptible d'entraîner l'intensification de l'exploitation des terres arables, une meilleure gestion des engrais et des pesticides peut éviter les conséquences négatives pour les sols et les ressources en eau. La conversion de pâturages (semi-naturels) en terres arables constituerait néanmoins une tendance nuisible. Un effort particulier s'impose pour promouvoir la mise en œuvre de mesures environnementales au sein de la PAC, comme les programmes agro-environnementaux ou les aides pour soutenir les investissements dans le domaine de l'environnement. Faits et chiffres:

- Après une baisse au début du processus de transition économique, la consommation d'engrais s'est stabilisée à environ 50 kg/ha de terre agricole dans l'ECO et 7 kg/ha dans l'EOCAC. La consommation moyenne dans l'EO est de 120 kg/ha.
- La quantité de bétail a diminué considérablement entre 1989 et 2001 dans l'EOCAC et les pays candidats à l'adhésion. Les pressions sur l'environnement demeurent toutefois importantes en raison de l'intensification et de la concentration de l'élevage dans de grandes unités, ainsi que de la mauvaise gestion des déchets d'origine animale, spécialement dans l'EOCAC et les pays candidats à l'adhésion.

Consommation totale de pesticides par hectare de terre agricole



Foresterie

La superficie forestière totale en Europe augmente, mais l'état des forêts continue de se dégrader en raison de l'acidification et de l'appauvrissement des sols. Les forêts demeurent une ressource économique importante dans les pays de l'EOCAC et ailleurs, dans la mesure où la demande en bois de construction continue à croître. Une fragmentation de la propriété peut constituer un obstacle à de bonnes pratiques de gestion.

L'importance économique de la foresterie en Europe est généralement faible, mais significative dans la plupart des pays bordant la mer Baltique. Les forêts constituent une ressource naturelle importante, qui couvre environ 38 % de l'ensemble du territoire européen. Environ 80 % des ressources forestières européennes se situent dans la Fédération de Russie.

L'ensemble des ressources forestières de l'Europe s'élargit, avec une augmentation de la superficie totale de forêts d'environ 0,5 % par an (Fédération de Russie non comprise) et des abattages annuels nettement inférieurs à la croissance dans pratiquement tous les pays. Les pays enregistrant l'augmentation la plus importante de ces ressources sont ceux de l'EOCAC (en particulier la Biélorussie et le Kazakhstan) et ceux de la région méditerranéenne (Espagne, France, Portugal, Grèce et Italie).

La situation concernant l'état des forêts est par contre plus inquiétante. Depuis le début de la surveillance au milieu des

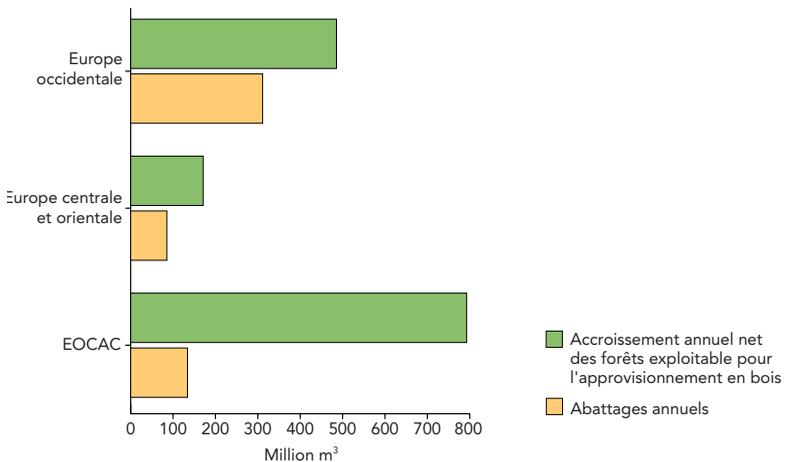
années 1980, l'état des forêts a généralement décliné et plus de 20 % des arbres subissent des dommages de défoliation.

Le taux d'exploitation relativement faible des ressources européennes en bois de construction permet aux décideurs politiques et aux experts-forestiers de diversifier les fonctions des forêts et de tendre vers un meilleur équilibre entre les intérêts environnementaux, sociaux et économiques des zones forestières. Toutefois, la fragmentation de la propriété résultant de la privatisation et de la restitution dans les pays connaissant une transition économique peut constituer un obstacle à de bonnes pratiques de gestion et donc à la protection de l'environnement.

Faits et chiffres:

- La proportion de forêts totalement préservées dans la plupart des pays européens est inférieure à 1 %, à l'exception de la Fédération de Russie et des pays nordiques (Suède septentrionale, Finlande et Norvège).
- Environ 7 % de la superficie forestière en Europe bénéficient d'une certaine forme de protection et environ 3 % font l'objet d'une protection stricte.
- Partout en Europe, les abattages annuels sont nettement inférieurs à la croissance du bois. Dans la Fédération de Russie, 16 % seulement de l'accroissement annuel sont utilisés, contre 50 % dans l'ECO et 65 % dans l'EO.

Abattages annuels et accroissement annuel net du stock de forêts exploitables pour l'approvisionnement en bois



Pêche

En raison de la surpêche à l'aide de flottes modernisées et efficaces, de nombreux stocks de poissons marins se situent en deçà des niveaux garantissant la survie de leurs populations. Les stocks de poissons dans les eaux intérieures sont davantage menacés par la dégradation de l'environnement que par la surexploitation. Les impacts environnementaux de l'aquaculture, qui a augmenté de façon spectaculaire, nécessitent davantage d'attention.

Il est possible que les subventions gouvernementales destinées à réduire et à moderniser les flottes de pêche aient accentué le problème de la surexploitation des stocks de poissons marins, ceci dans la mesure où l'accroissement de l'efficacité dû à la modernisation a dépassé les diminutions escomptées en terme de capacité. Une réduction supplémentaire de la capacité de nombreuses flottes de pêche est envisagée. Idéalement, elle devrait s'accompagner de l'utilisation d'instruments économiques qui supprimeraient les mesures encourageant une pêche plus intensive avec une flotte plus restreinte (mais plus moderne). Des programmes de soutien pour les personnes quittant le secteur de la pêche pourraient atténuer les impacts socio-économiques.

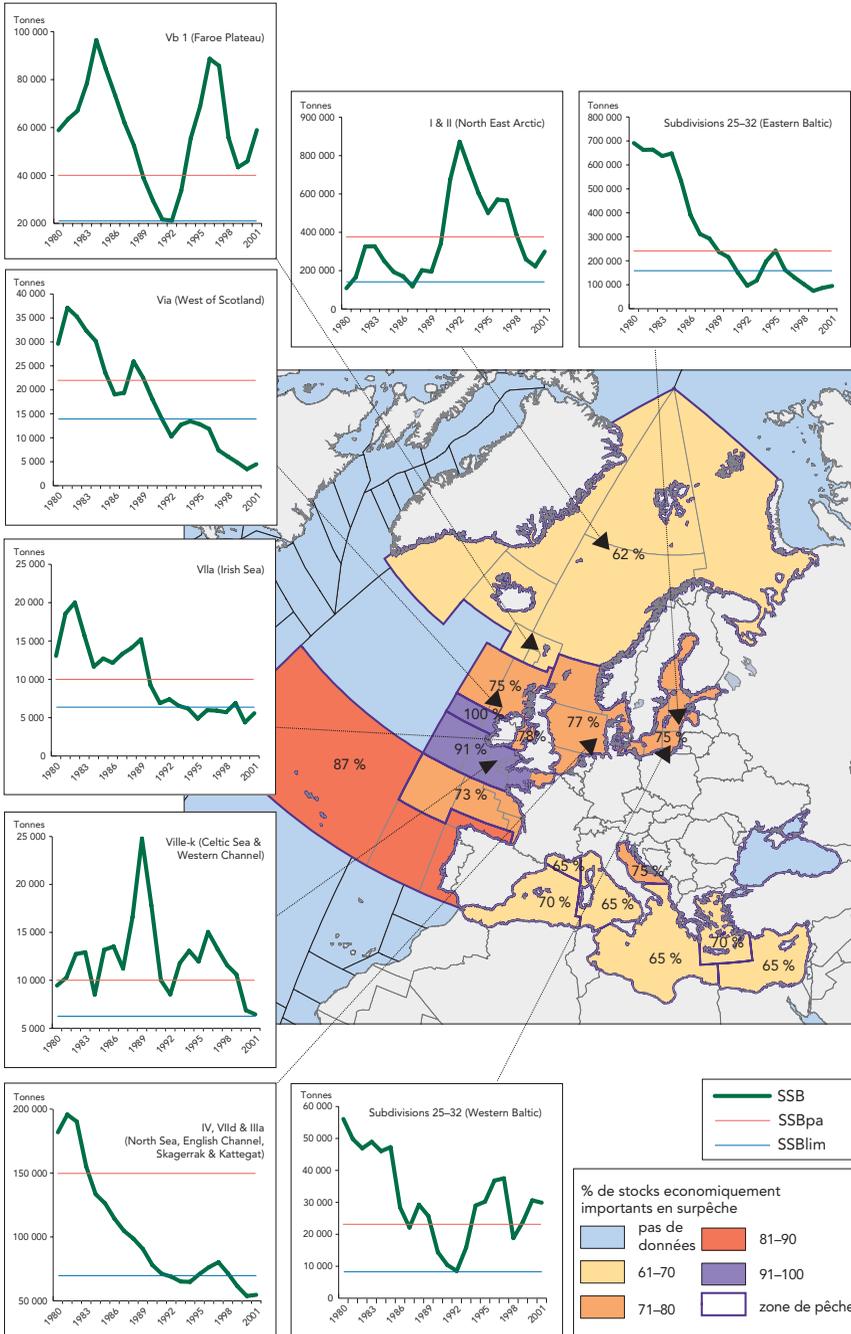
La pêche commerciale dans les eaux intérieures en dehors de l'aquaculture a diminué de 32 % depuis 1990. L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture considère en général que la principale menace pesant sur les stocks de poissons des eaux intérieures est la dégradation de l'environnement et non la surexploitation. Toutefois, les déchargements illégaux, d'esturgeons de la mer Caspienne par exemple, sont souvent bien plus abondants que les déchargements légaux et constituent une pression majeure sur les ressources.

L'aquaculture a fortement augmenté, en particulier l'aquaculture marine en Europe occidentale, pour atteindre une production totale d'un peu plus de 2 millions de tonnes en 2000. Les principales préoccupations environnementales concernent l'élevage intensif du saumon, du bar commun et de la dorade dans les eaux maritimes et de la truite dans les eaux douces. Les effets dans les environs immédiats des piscicultures sont généralement bien connus et gérés. Par contre, les impacts plus vastes sur l'équilibre nutritif des eaux et sur les populations sauvages n'ont pas encore fait l'objet d'une attention suffisante. Dans certaines régions, les piscicultures sont une source importante de substances nutritives et les populations de poissons qui s'en échappent peuvent être aussi importantes que les populations sauvages. Ces problèmes exigent une meilleure gestion de l'ensemble du secteur de l'aquaculture.

Faits et chiffres:

- Depuis 1990, l'ensemble des déchargements européens de captures marines ont augmenté de 25 % malgré une réduction de la capacité des flottes.
- La plupart des stocks européens de cabillaud ont chuté considérablement depuis 1980 et sont considérés comme menacés d'effondrement.
- Au cours de la dernière décennie, seules des réductions modestes de la capacité de l'ensemble de la flotte européenne ont été réalisées. Les réductions les plus importantes ont été enregistrées dans la flotte de l'UE.

Biomasse du stock reproducteur des populations de cabillaud, Atlantique (Europe)



Développements environnementaux

Dans le contexte socio-économique actuel, en pleine évolution, l'image de l'environnement en Europe, prise dans son ensemble, est complexe. Des progrès significatifs ont été accomplis, par exemple en matière de réduction de la pollution atmosphérique, et en ce qui concerne la gestion et la qualité des ressources en eau en Europe. Toutefois, plusieurs problèmes restent à l'ordre du jour et nécessitent des efforts supplémentaires, notamment les déchets dangereux, les produits chimiques, l'érosion du sol et le déclin des espèces lié à la disparition ou à la dégradation de leurs habitats.

Parmi les tendances positives observées en matière d'environnement, un grand nombre sont le fruit de développements techniques relativement simples (substituts plus sûrs de substances appauvrissant la couche d'ozone, essence sans plomb), de mesures particulières (remplacement du charbon et du pétrole par le gaz naturel) ou de la récession économique à la suite de la restructuration dans l'EOCAC (réduction de la consommation d'énergie, et, de ce fait, de l'émission des gaz à effet de serre). Dans certains de ces cas, notamment la diminution de la consommation énergétique dans l'ECO et l'EOCAC, cette tendance devrait s'inverser avec la reprise économique.

Changements climatiques

Les fortes pluies de l'été 2002 ont provoqué des inondations en Europe centrale. Elles ne sont pas uniquement le résultat de changements climatiques, mais constituent un exemple de ce qui pourrait arriver si cette tendance persiste. Les inondations risquent d'augmenter en Europe centrale, tandis que les sécheresses deviendront probablement plus fréquentes dans d'autres régions d'Europe. Les coûts de l'atténuation du changement climatique en Europe occidentale pourraient être considérablement réduits par l'utilisation des mécanismes de Kyoto. En Europe orientale, il est nécessaire d'investir dans le secteur énergétique et les coûts de la réduction des gaz à effet de serre seront probablement moins importants qu'en Europe occidentale. La Fédération de Russie, susceptible d'enregistrer un important surplus de ses quotas d'émissions pour 2010, pourrait jouer un rôle central dans le futur marché des permis d'émission de gaz à effet de serre.

Au cours des cent dernières années, la température moyenne en Europe a augmenté de 1,2 °C (contre 0,6 °C au niveau mondial). Les années 1990 ont été les plus chaudes depuis 150 ans. Selon les prévisions, la température moyenne devrait connaître une hausse de 1,4 à 5,8 °C entre 1990 et 2100. Les plus fortes augmentations se situeront en Europe orientale et méridionale. La plage de prévisions s'explique par les hypothèses divergentes concernant la croissance démographique, les développements socio-économiques et technologiques et les incertitudes quant à la compréhension du système climatique. Il est dès lors utile de présenter, là où cela est possible, une plage des évolutions prévues pour 2100.

Les précipitations mondiales ont augmenté d'environ 2 % au cours du siècle dernier. L'Europe septentrionale et la Russie occidentale ont connu une augmentation du taux d'humidité allant de 10 à 40 %. Les prévisions indiquent une augmentation des précipitations de 1 à 2 % par décennie pour le siècle prochain. Les inondations dans certaines régions et la sécheresse dans d'autres risquent d'augmenter. Les fortes pluies de l'été 2002 ont provoqué des inondations en Europe centrale ; elles ne sont pas uniquement le résultat d'un changement climatique, mais constituent un exemple de ce qui pourrait arriver si cette tendance persiste.

La Communauté européenne, ses 15 États membres et les pays de l'ECO ont ratifié le protocole de Kyoto en 2002. Si la Fédération de Russie le ratifie comme prévu en 2003, il entrera alors en vigueur étant donné qu'un nombre suffisant de pays représentant une proportion suffisante d'émissions l'auront ratifié.

Des réductions significatives des émissions de gaz à effet de serre ont été enregistrées pendant les années 1990. Elles varient de 3,5 % dans l'UE, à 34 % dans l'ECO et 38 % dans l'EOCAC. Les prévisions basées sur les mesures et politiques nationales et communautaires existantes indiquent toutefois que les émissions dans l'UE n'auront chuté que de 4,7 % en 2010, se situant à 3,3 points de pourcentage de moins que les 8 % prescrits conformément à l'objectif de Kyoto. La mise en œuvre de toutes les mesures et politiques supplémentaires proposées, mais pas encore adoptées, devrait permettre une réduction de 12,4 %, conforme à l'objectif. Ces chiffres supposent toutefois que certains États membres aillent au-delà de leurs objectifs nationaux individuels en vertu de l'accord de partage des charges de l'UE, ce qui est loin de paraître évident. La négociation des droits d'émission et d'autres mécanismes flexibles de Kyoto peuvent dès lors contribuer à la réalisation des objectifs de certains États membres et de l'ensemble de l'UE, et venir s'ajouter à une série de mesures et politiques déjà mises en œuvre dans divers secteurs (énergie, transport, industrie, gestion des déchets).

En Europe occidentale et dans les pays de l'EOCAC où les diminutions d'émissions ont principalement résulté du changement de combustibles et de la restructuration économique, les mécanismes de Kyoto permettent d'instaurer de nouvelles mesures. Ces dernières peuvent avoir pour objectif la limitation des émissions consécutives à une reprise rapide de la croissance de la production et de la consommation. Il se peut que les pays d'Europe occidentale financent en grande partie ces mesures et ce dans le cadre d'efforts visant au respect de leurs propres engagements.

Le protocole de Kyoto ne constitue que la première étape du processus de réduction de 60 à 70 % des émissions globales dans les pays industrialisés nécessaire pour atteindre des conditions climatiques et des concentrations de gaz à effet de serre 'tolérables', conformément à l'objectif proposé par l'UE de limiter l'augmentation de température à un maximum de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Par rapport aux prévisions actuelles, de telles réductions nécessiteront une utilisation beaucoup plus intense des sources d'énergie à teneur en carbone faible, voire nulle, pour atteindre les objectifs de Kyoto. Dans les pays de l'EO où la consommation générale d'électricité augmente toujours, la rapidité d'intégration des sources d'électricité renouvelables et l'avenir de l'énergie nucléaire sont deux facteurs clés de la réalisation éventuelle des objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

Toutefois, même des réductions massives et immédiates des émissions n'empêcheront pas certains changements climatiques, ni certains impacts environnementaux et économiques. Des mesures sont donc également nécessaires pour s'adapter aux conséquences des changements climatiques, tout particulièrement dans les régions sujettes aux inondations ou à la sécheresse.

Les politiques relatives aux changements climatiques peuvent avoir des effets positifs significatifs ('co-bénéfiques') en réduisant également les émissions de polluants atmosphériques.

Faits et chiffres:

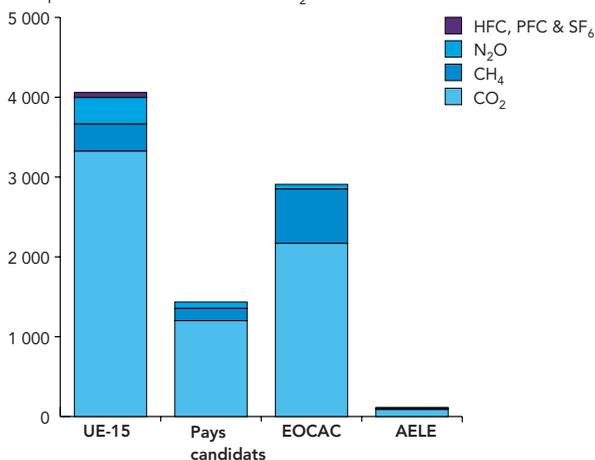
- La combustion dans les industries énergétiques, les secteurs de l'industrie, du transport et d'autres secteurs (principalement le chauffage dans les zones commerciales et résidentielles) est la principale source des émissions de gaz à effet de serre dans toute l'Europe.
- La part des émissions des industries de l'énergie (production d'électricité et de chaleur) est plus importante dans les pays candidats à l'adhésion et dans l'EOCAC qu'en Europe occidentale, due notamment à une proportion plus faible des autres sources comme le transport routier.
- Au sein de l'Union européenne, le transport représente environ 20 % des émissions totales de gaz à effet de serre, tandis que dans les pays

candidats à l'adhésion, cette proportion est nettement inférieure, le transport routier y étant moins utilisé.

- Les émissions industrielles contribuent à concurrence de 20 % aux émissions totales de gaz à effet de serre dans la majeure partie de l'Europe. L'emploi de combustibles pour la production d'énergie et de chaleur en est la principale source.

Emissions de gaz à effet de serre par type de gaz et par région en 2000

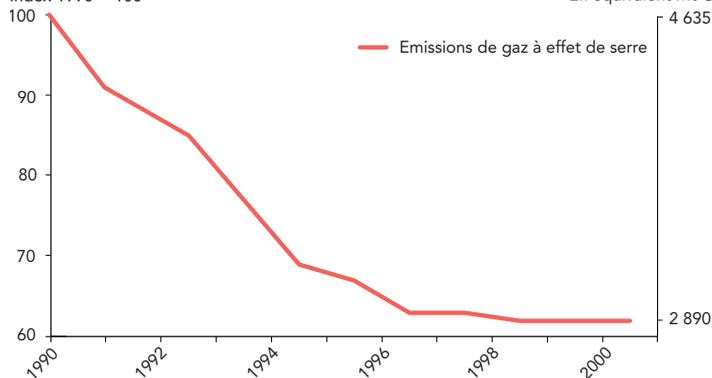
En équivalent million de tonnes de CO₂



Emissions de gaz à effet de serre, dans les pays de l'EOCAC (gaz fluorés et changements d'occupation des terres et foresterie non compris)

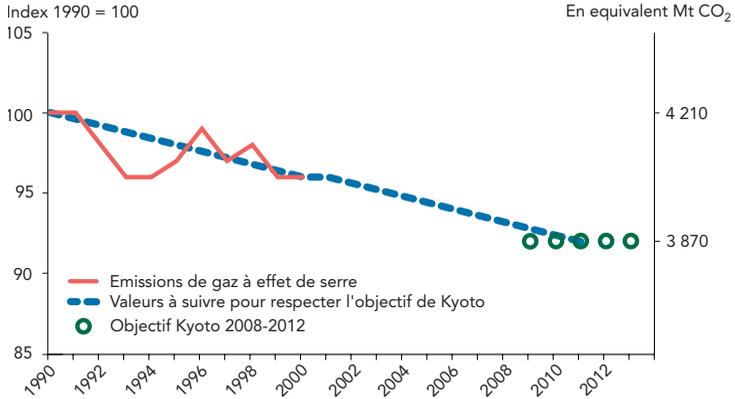
Index 1990 = 100

En équivalent Mt CO₂

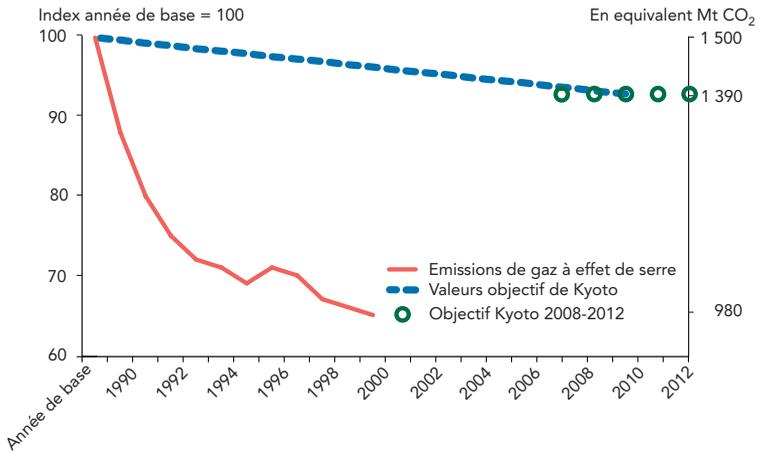


Emissions de gaz à effet de serre par rapport à l'objectif de 2008–2012

UE (changements d'occupation des terres et foresterie exclus)



Pays candidats à l'UE (gaz fluorés, changements d'occupation des terres et foresterie exclus)



Appauvrissement de la couche d’ozone stratosphérique

La diminution progressive de la concentration de substances chlorées appauvrissant la couche d’ozone dans la troposphère démontre que les politiques internationales pour le contrôle des émissions de telles substances portent leurs fruits. L’augmentation des rayons ultraviolets se poursuivra toutefois jusqu’au rétablissement complet de la couche d’ozone et les effets néfastes des UV sur la santé humaine et les écosystèmes persisteront probablement plus longtemps encore. Si les mesures de surveillance actuellement préconisées sont mises en œuvre, l’augmentation de l’incidence de l’appauvrissement de la couche d’ozone sur le cancer de la peau sera très limitée, avec un impact maximum prévu vers 2050.

En mars, la colonne d’ozone moyenne au-dessus de l’Europe pour la période 1997–2001 est inférieure d’environ 7 % à celle de la période 1979–1981. Cette diminution est environ supérieure de 4 % à la diminution moyenne globale à des latitudes tempérées de l’hémisphère nord pour la période hiver-printemps.

La mise en œuvre de la convention de Vienne et de son protocole de Montréal a été une véritable réussite en Europe occidentale où l’utilisation de substances appauvrissant la couche d’ozone a diminué plus rapidement que ne l’exigeaient les dispositions du protocole. Cependant, même avec une élimination graduelle plus rapide de ces substances, leur longue durée de vie dans l’atmosphère signifie qu’il sera peut-être nécessaire d’attendre 2050 pour assister au rétablissement complet de la couche d’ozone.

Ces cinq dernières années, les pays de l’ECO et de l’EOCAC ont également enregistré une réduction dans la production et la consommation de substances appauvrissant la couche d’ozone.

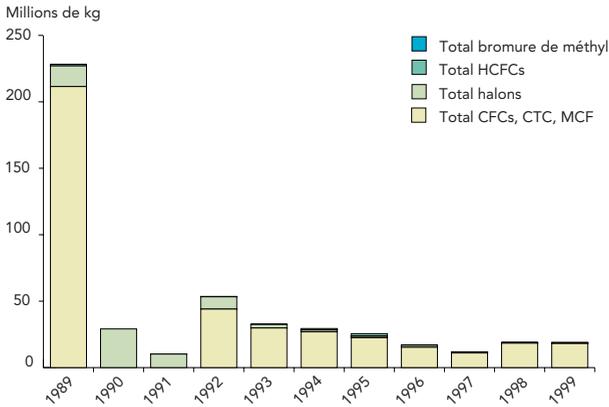
Outre la gestion des stocks restants de substances, la prévention des fraudes douanières et de la pollution par déversement, ainsi que l’encouragement du développement de substituts à faible potentiel d’appauvrissement, la principale action dans l’EO consistera à aider les pays en développement à réduire leur production et leur consommation de substances appauvrissant la couche d’ozone.

Faits et chiffres:

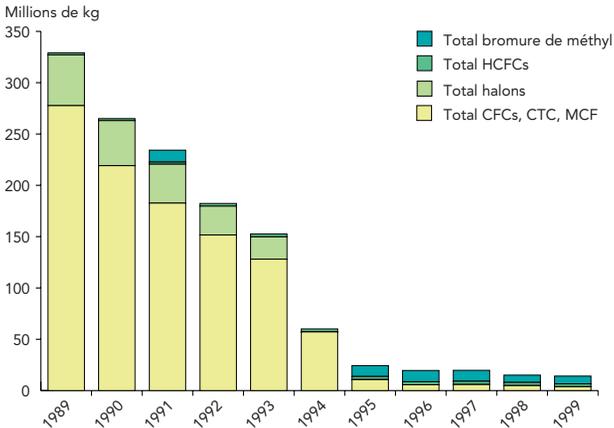
- La production de substances appauvrissant la couche d’ozone en Europe occidentale a chuté de pratiquement 90 %. Toutefois, la production de HCFC — avec faible potentiel d’appauvrissement de la couche d’ozone, mais haut potentiel de réchauffement global — est en augmentation.
- Le forçage climatique des substances appauvrissant la couche d’ozone continue d’augmenter. Ce phénomène s’explique par l’augmentation du forçage climatique des HCFC, tandis que celui des CFC se stabilise.

- Les fraudes douanières et la production illégale de substances appauvrissant la couche d'ozone sont estimées à 10 % de la production globale de 1995. Ces activités illégales retarderont le rétablissement de la couche d'ozone de plusieurs années.
- Entre 1991 et 2000, les pays d'Europe occidentale ont contribué à hauteur de 48 % des paiements mondiaux totaux au fonds multilatéral. Le montant total dépensé jusqu'à présent par le fonds devrait entraîner l'élimination graduelle de l'utilisation de 122 millions de kg de substances présentant un potentiel d'appauvrissement de l'ozone (équivalent à plus de deux fois la production de 1997 dans l'EO).

Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone en Europe centrale et orientale et EOCAC



Ventes de substances appauvrissant la couche d'ozone en Europe occidentale



Pollution atmosphérique

La pollution atmosphérique reste problématique dans la plupart des villes. Les concentrations moyennes d'ozone au niveau du sol continuent d'augmenter, bien que les concentrations maximales diminuent. L'exposition aux particules en suspension pourrait être le principal problème de santé potentiel lié à la pollution atmosphérique dans la plupart des villes. Bien que les concentrations aient diminué depuis le début de la surveillance, une part significative de la population urbaine est confrontée à des concentrations supérieures aux valeurs futures prescrites par l'UE.

La pollution par le dioxyde de soufre (SO₂) et, dans une moindre mesure, les oxydes d'azote (NO_x) a considérablement diminué dans l'EO. Les particules en suspension et l'ozone au niveau du sol sont toutefois préoccupants pour la santé humaine et les effets sur les écosystèmes. Alors que la qualité de l'air s'améliore dans l'ECO et dans l'EOCAC, cette dernière région, surtout, connaît toujours des problèmes liés au dioxyde de soufre et aux oxydes d'azote. Des méthodes de contrôle différentes empêchent toutefois des analyses détaillées dans les pays de l'EOCAC.

L'exposition aux particules constitue désormais la principale menace de la pollution atmosphérique pour la santé humaine dans les villes d'Europe occidentale et de nombreux États membres de l'UE devraient connaître des difficultés majeures pour respecter les normes futures. La situation en Asie centrale et dans la Fédération de Russie est tout aussi préoccupante: en contraste avec les situations sous-régionales, en 1998, 30 % des villes russes dépassaient les limites prescrites par l'Organisation mondiale de la santé pour les particules et un phénomène similaire était également souvent observé dans les villes d'Asie centrale. Des prévisions indiquent que, dans un avenir proche, les émissions de particules pourraient augmenter en Asie centrale parallèlement à la consommation énergétique. Les politiques existantes visant le transport et le charbon de qualité médiocre ne devraient pas réduire suffisamment les émissions pour neutraliser les effets de l'utilisation accrue d'énergie.

En 1999, les concentrations atmosphériques d'ozone au niveau du sol dépassaient l'objectif futur dans quelque 30 % des villes de l'UE. Toutefois, la plupart de ces dépassements sont enregistrés dans les pays d'Europe centrale et méridionale. Les prévisions pour 2010 indiquent des diminutions substantielles, améliorant considérablement la protection sanitaire, mais elles seront insuffisantes pour permettre le respect des valeurs cibles dans toute l'Europe.

En général, des progrès considérables ont été réalisés en matière de réduction des émissions de polluants atmosphériques et de respect des objectifs fixés par le protocole de Göteborg de la convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Cependant, dans les pays européens méridionaux, davantage de réductions des émissions de substances acidifiantes et de précurseurs photochimiques seront nécessaires pour le respect de ces objectifs.

L'eutrophisation reste un problème important, de larges écosystèmes demeurant non protégés dans toute l'Europe, tout particulièrement en Europe occidentale et centrale. Les charges critiques sur la plupart des écosystèmes européens sont désormais inférieures aux niveaux susceptibles d'engendrer des dommages dus à l'acidification, mais de nombreuses zones localisées sont toujours en danger, tout particulièrement en Europe centrale. Les importantes réductions globales des émissions de substances acidifiantes et eutrophisantes et de précurseurs photochimiques constatées au cours de la dernière décennie résultent davantage d'une restructuration économique en Europe centrale et dans l'EOCAC que des mesures visant à réduire les émissions.

Selon des estimations prévisionnelles établies pour 2010, la restructuration économique et le passage à des combustibles plus propres devraient permettre à la Fédération de Russie et la partie occidentale de l'EOCAC d'atteindre les objectifs plafonds en matière d'émissions prévus par le protocole de Göteborg. La mise en œuvre de la législation communautaire en Europe occidentale et centrale devrait permettre aux pays d'atteindre leurs plafonds d'émission nationaux pour tous les polluants atmosphériques à l'exception de l'ammoniac. En Europe occidentale, hormis la législation actuelle, des mesures supplémentaires seront nécessaires pour atteindre les plafonds d'émission nationaux pour les oxydes d'azote, les composés volatils organiques et l'ammoniac.

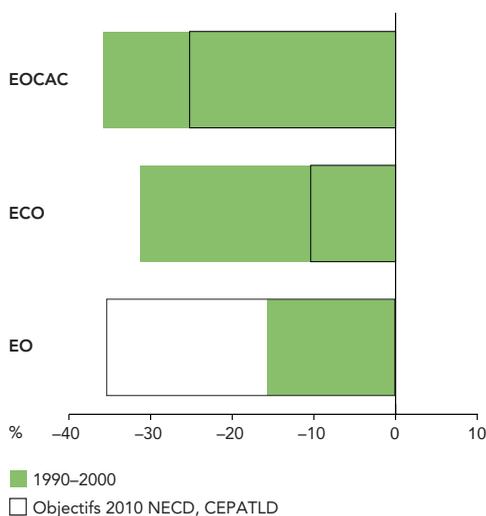
La réduction des émissions de dioxyde de carbone, indispensable au respect du protocole de Kyoto, s'assortira d'autres bénéfices importants qui se traduiront par un surcroît de réduction des émissions de polluants atmosphériques, par la limitation des coûts de la lutte contre la pollution atmosphérique et la diminution des risques d'impacts sur la santé humaine et l'écosystème.

L'utilisation de mécanismes flexibles pour la mise en œuvre du protocole de Kyoto en Europe occidentale pourrait entraîner un glissement des réductions supplémentaires des émissions de polluants atmosphériques vers l'Europe centrale et orientale, la Fédération de Russie et la partie occidentale de l'EOCAC et donner lieu à une protection accrue des écosystèmes dans l'ensemble de l'Europe.

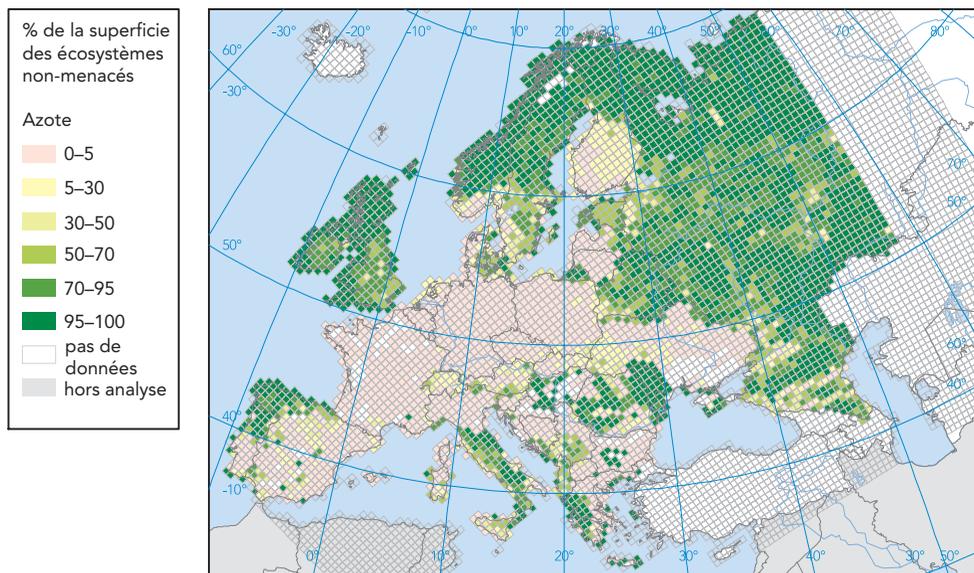
Faits et chiffres:

- Plus de 90 % des écosystèmes dans les pays de l'ECO et de l'EOCAC, en 2000, étaient estimés protégés contre une poursuite de l'acidification. En Europe occidentale, plus de 10 % des surfaces ne sont toujours pas à l'abri — par exemple, les dépôts acides dépassent les seuils critiques pour ces écosystèmes.
- Concernant l'ozone au niveau du sol, de nombreuses villes européennes connaissent des dépassements de la valeur-cible pour l'UE. Les concentrations moyennes d'ozone poursuivent leur croissance depuis 1995, mais les concentrations maximales ont chuté. Près de 90 % des cultures agricoles en Europe occidentale et centrale sont exposées à des concentrations d'ozone supérieures aux objectifs à long terme de l'UE.
- Une proportion significative de la population urbaine en Europe est exposée à des concentrations de particules fines supérieures aux valeurs limites. Toutefois, les concentrations ont chuté depuis l'instauration de la surveillance au début des années 1990.

Evolution des émissions de substances eutrophisantes entre 1990 et 2000 comparée aux objectifs de l'UE et de CEE-ONU pour 2010



Estimation calculée de la distribution des écosystèmes non-menacés par l'eutrophisation en 2002



Produits chimiques

Bien qu'une évolution positive soit constatée en ce qui concerne l'efficacité des politiques visant à réduire les concentrations de produits chimiques dangereux dans l'environnement, les valeurs-cibles sont dépassées dans plusieurs cas et nécessitent, par exemple, des recommandations alimentaires pour les femmes enceintes. Les dioxines et le mercure dans le poisson en sont deux exemples. Les obligations de fourniture de données et la surveillance des produits chimiques en Europe ne sont pas coordonnées, ce qui provoque un déséquilibre entre différentes substances. Quelques métaux lourds, polluants organiques persistants et pesticides, sont les seuls groupes de substances régulièrement contrôlés dans l'environnement, dans l'alimentation, dans les produits de consommation et dans les tissus humains. Les produits pharmaceutiques et leurs métabolites ne sont contrôlés qu'occasionnellement.

L'industrie chimique s'est développée plus rapidement que d'autres secteurs de l'industrie manufacturière et que le produit intérieur brut de l'UE. Les volumes de production des produits chimiques, et notamment de certains produits toxiques, augmentent dans l'UE, mais un grand nombre de produits chimiques présents sur le marché européen sont généralement mal connus et les données de base à leur sujet font souvent défaut. Dès lors, les décisions relatives à la gestion des risques sont difficiles à prendre quand les données

sont insuffisantes. Il est manifeste que l'absence de preuves de l'existence des conséquences néfastes ne signifie pas l'inexistence de ces conséquences. Les nouvelles mesures proposées pour appliquer la réglementation en cas de 'doute fondé' aideront à combler ce manque d'informations. Ce principe de précaution a été défendu lors de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et dans le récent livre blanc de l'UE sur les produits chimiques.

Toutefois, des résultats positifs ont été enregistrés en matière de réduction des émissions de cadmium, de plomb et de mercure dans l'atmosphère en Europe. La contamination du lait humain par des produits chimiques a considérablement diminué depuis les années 1970, du moins dans certaines parties de l'Europe.

Certains problèmes liés aux produits chimiques sont propres aux pays d'Europe occidentale et de l'EOCAC. Les grandes quantités de pesticides périmés stockés (dont certains sont des polluants organiques persistants) constituent un exemple parmi d'autres. Les installations de stockage pour ces produits chimiques sont souvent inadaptées, allant de simples trous dans le sol, aux silos de stockage en béton en décomposition, en passant par des hangars ouverts dans les champs.

Les réductions, dans l'EO, des émissions de nombreux métaux lourds et de polluants organiques persistants constatées ces dix dernières années sont principalement dues à l'introduction de cadres réglementaires nationaux et régionaux plus stricts, à l'utilisation par l'industrie de systèmes améliorés de lutte contre la pollution et au développement de technologies plus propres. Par exemple, la Convention de Stockholm a entraîné l'élimination graduelle de la production en Europe de nombreux polluants organiques persistants dangereux pour l'environnement et la santé humaine. Néanmoins, plusieurs inquiétudes subsistent, par exemple, pour les dioxines et le mercure dans le poisson, où les valeurs-cibles sont dépassées.

Les politiques qui ont permis de réduire les expositions aux produits chimiques bien connus ne semblent pas fournir une protection adéquate contre certains effets de plus en plus inquiétants, par exemple les expositions combinées à plusieurs polluants et les impacts de substances cancérigènes ainsi que des perturbateurs endocriniens à faibles concentrations.

Faits et chiffres:

- Les émissions de métaux toxiques (cadmium, plomb et mercure) ont diminué en Europe pendant les années 1990, les émissions de 1999 représentant 40 % de celles de 1990.

Émissions européennes (tonnes/PIB) de cadmium, plomb et mercure entre 1990 et 1999

Groupe de pays	Cadmium		Plomb		Mercure	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999
EO	21	9	2 477	632	32	12
ECO	376	208	12 696	5 167	175	88
EOCAC	211	222	12 257	11 377	79	91

- Bien que les émissions d'hexachlorobenzène (HCB) aient diminué en Europe, le taux de diminution s'est considérablement ralenti depuis 1990. Le HCB reste largement répandu dans toute la région en raison des processus de transport atmosphérique sur de longues distances et de l'existence de points noirs localisés qui reflètent les taux élevés de contamination ou d'utilisation à l'échelle locale.
- La dispersion de produits ignifuges polybromés dans l'environnement est inquiétante. Les concentrations ont fortement augmenté dans le lait humain suédois depuis les années 1970, alors que ces substances n'ont jamais été produites dans ce pays. Même si ces concentrations sont en train de diminuer, elles sont de loin plus importantes que les concentrations relevées dans les années 1970.

Déchets

Les déchets sont un problème majeur dans chaque pays européen et leurs quantités sont généralement en augmentation. La production de déchets est le reflet d'une perte de matière et d'énergie et impose à la société des coûts économiques et environnementaux pour leur collecte, leur traitement et leur élimination. En Europe, la plupart des déchets sont mis en décharge, bien que l'incinération soit en augmentation. Les impacts de la mise en décharge et de l'incinération sont significatifs en raison de leur potentiel d'émission de gaz à effet de serre (méthane) et de la migration transfrontière des micropolluants organiques (dioxines et furannes) et des métaux lourds volatils.

Les quantités totales de déchets restent en augmentation dans la plupart des pays européens. Les quantités de déchets municipaux sont importantes et progressent encore. Quant à la production de déchets dangereux, elle a diminué dans de nombreux pays, mais augmenté dans d'autres, parfois en raison de modifications apportées aux définitions. En Europe occidentale et dans l'EOCAC, les déchets industriels ont augmenté depuis le milieu des années 1990, tandis qu'en Europe centrale la situation est moins évidente. Les déchets

d'extractions représentent la plus importante catégorie de déchets en Europe, et des données indiquent une diminution générale correspondant à une réduction de l'activité dans ce secteur.

La production totale de déchets n'a été découplée de la croissance économique que dans un nombre limité de pays. De plus, les objectifs convenus de stabilisation de la production de déchets municipaux dans l'Union européenne n'ont pas été atteints. Les quantités augmentent encore dans la plupart des pays d'Europe occidentale et, dans une moindre mesure, dans les pays de l'ECO et de l'EOCAC.

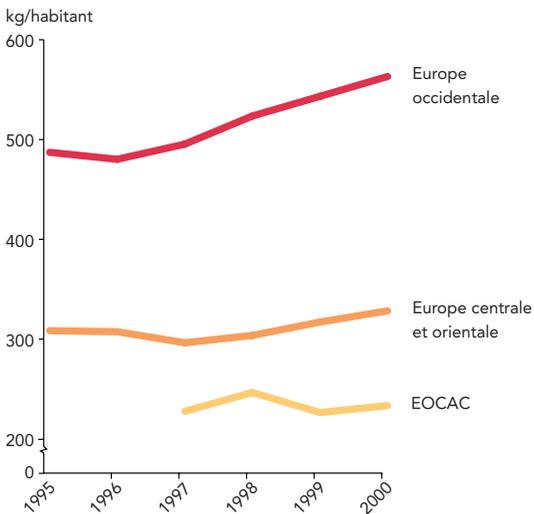
La mise en décharge reste la principale méthode d'élimination des déchets en Europe. Le recyclage augmente en Europe occidentale, alors que les pays d'Europe centrale et orientale et de l'EOCAC enregistrent toujours des taux de recyclage relativement faibles. Les initiatives visant à promouvoir la prévention des déchets et le recyclage et à intensifier les normes de sécurité pour l'élimination finale sont considérées comme les solutions les plus efficaces pour réduire les risques et coûts environnementaux liés à la production, au traitement et à l'élimination des déchets.

La convention de Bâle vise non seulement à réduire les mouvements transfrontières de déchets dangereux, mais également à minimiser la production de ce type de déchets. Les données à ce sujet sont rares, mais il s'avère que la production de déchets dangereux a augmenté dans plusieurs pays et représente désormais 1 % de toute la production de déchets en Europe.

D'importantes quantités de déchets dangereux sont éliminées par des méthodes susceptibles de mettre en danger l'environnement et la santé humaine. L'énergie nucléaire est responsable d'une accumulation importante de déchets hautement radioactifs, dont une partie restera radioactive pendant des centaines de milliers d'année, étant donné que pour l'instant, aucune méthode acceptable d'élimination n'a été trouvée. Dans les pays de l'EOCAC en particulier, de nombreux sites connus d'élimination de déchets dangereux sont surchargés et ne sont pas correctement isolés de l'environnement. Le manque de capacités nationales et de ressources financières limite la possibilité pour les pays de remplir leurs engagements au titre de la convention de Bâle et pourrait leur permettre de devenir d'importantes ' terres d'accueil ' dans le cadre du commerce international de déchets dangereux.

Faits et chiffres:

- Plus de 3 000 millions de tonnes de déchets sont produits annuellement en Europe. Cela équivaut à 3,8 tonnes par habitant en Europe occidentale, à 4,4 tonnes par habitant dans l'ECO et à 6,3 tonnes par habitants dans l'EOCAC.
- La collecte des déchets municipaux varie considérablement d'un pays à l'autre, de 685 kg/habitant (Islande) à 105 kg/habitant (Ouzbékistan). Cela représente environ 14 % des déchets totaux produits en Europe et la mise en décharge reste dans la plupart des pays la solution de traitement la plus utilisée.
- Plusieurs pays de l'UE font état de taux de récupération des déchets dangereux supérieurs à 40 %. Dans d'autres régions, la situation est moins claire, mais plusieurs pays font état d'une élimination insatisfaisante des déchets dangereux.

Déchets municipaux collectés en Europe (pays sélectionnés)

Eaux

Très peu de citoyens européens souffrent des effets désastreux des pénuries d'eau et d'une qualité médiocre rencontrés dans bien d'autres parties du monde. Toutefois, les ressources en eau dans plusieurs régions d'Europe sont menacées par certaines activités humaines. Quelque 31 % de la population européenne vit dans des pays qui utilisent plus de 20 % de leurs ressources annuelles en eau, ce qui indique un important stress hydrique. La qualité de l'eau potable est toujours source d'inquiétude en Europe, étant donné une importante contamination microbiologique des réserves en eau potable dans l'EOCAC, de la contamination saline en Europe centrale et de l'exposition potentielle de plus de 10 % des citoyens de l'UE à des contaminants microbiologiques et d'autres types dépassant les concentrations maximales admissibles.

Les problèmes sont généralement les plus marqués à proximité des zones de forte pollution et sont la conséquence d'une série d'activités industrielles et autres. La situation est généralement la plus inquiétante dans certains pays de l'EOCAC, particulièrement en ce qui concerne la qualité de l'eau potable en termes de microbiologie et de substances toxiques. Cette situation reflète les conditions économiques relativement difficiles que connaît cette région et, dans plusieurs pays, la dégradation ou le manque d'infrastructures pour l'approvisionnement en eau potable propre.

La santé des êtres humains et des écosystèmes est également menacée dans d'autres parties d'Europe, par exemple par l'eau contaminée par des polluants organiques et inorganiques comme les pesticides et les métaux lourds présents à des concentrations supérieures à celles imposées par les normes établies par l'UE et d'autres organisations internationales.

L'extraction d'eau douce a chuté au cours des 10 dernières années dans la plupart des régions. Toutefois, 31 % de la population européenne vit dans des pays confrontés à un important stress hydrique, particulièrement pendant les périodes de sécheresse ou lorsque le débit des cours d'eau est faible. Des pénuries d'eau surviennent encore dans certaines parties de l'Europe méridionale où la faible quantité d'eau disponible est combinée à une demande importante, émanant principalement de l'agriculture.

Bien que des progrès considérables aient été réalisés concernant la qualité et la gestion des ressources en eau en Europe, les problèmes subsistent, tout particulièrement là où le manque de capacité et de ressources financières pour la surveillance et pour la mise en œuvre de mesures essentielles et d'améliorations techniques se fait sentir.

En Europe occidentale et dans les pays candidats à l'adhésion, la qualité des cours d'eau, lacs et eaux côtières, en termes de concentrations en phosphore et matières organiques, s'améliore généralement et reflète des diminutions de rejets résultant principalement de l'amélioration du traitement des eaux usées. Les teneurs en nitrate sont restés relativement constantes — mais sont bien inférieures dans les pays candidats à l'adhésion, ce qui témoigne d'une production agricole moins intensive que dans l'UE. Les concentrations de nutriments sont nettement plus élevées que les niveaux naturels ou normaux. Comme l'indiquent les niveaux élevés de phytoplancton, l'eutrophisation dans les régions côtières est la plus prononcée à proximité des estuaires ou des grandes villes.

Les concentrations en métaux lourds dans les cours d'eau d'Europe occidentale de même que leur rejet direct et leur dépôt atmosphérique dans le nord-est de l'océan Atlantique et de la mer Baltique, ont chuté à la suite de la mise en œuvre de politiques de réduction des émissions. Les informations existantes sur l'état des cours d'eau dans l'EOCAC indiquent que de nombreux cours d'eau, lacs, eaux souterraines et côtières sont pollués, le plus souvent par des substances dangereuses, notamment des métaux lourds et des hydrocarbures. La pollution tend à se concentrer dans des zones localisées en aval des villes, dans les régions industrialisées, agricoles et minières. Au-delà de ces zones, la qualité de l'eau des lacs et cours d'eau est relativement bonne.

La pollution par les hydrocarbures causée par les émissions des raffineries côtières et installations offshore diminue en Europe occidentale. Toutefois, les décharges illégales, principalement des bateaux, sont toujours problématiques, particulièrement en mer du Nord et en mer Baltique. La pollution par les hydrocarbures, issue de différentes sources, est très préoccupante en mer Noire, en mer Caspienne et dans la Méditerranée. La récente catastrophe impliquant le pétrolier Prestige, au large des côtes du nord de l'Espagne, a souligné la nécessité de réduire à l'avenir les risques d'accidents de ce type.

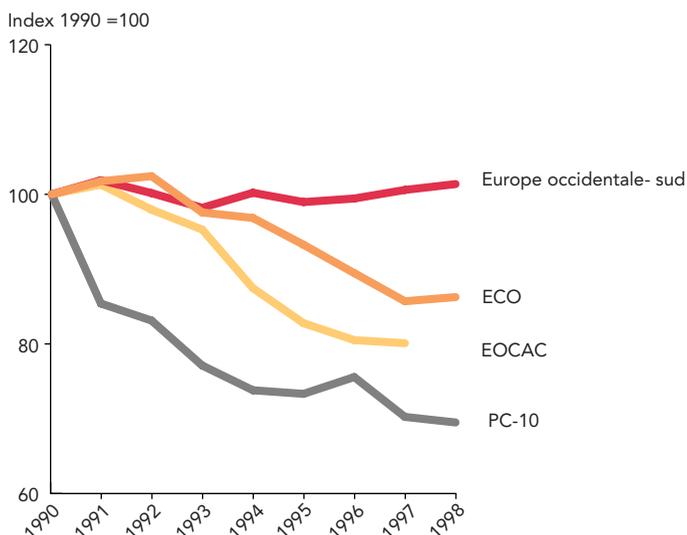
Faits et chiffres:

- L'indice moyen d'exploitation de l'eau s'élève à 7 % en Europe. 33 pays au total peuvent être considérés comme non soumis à un stress hydrique. Parmi eux, 20 pays ont un indice d'exploitation de l'eau inférieur à 10 %. On compte cependant 14 pays qui utilisent plus de 20 % de leurs ressources en eau potable et qui doivent donc faire face à un niveau élevé de stress hydrique.
- Les prélèvements d'eau douce globaux ont chuté au cours des 10 dernières années dans la plupart des régions. Dans les pays de l'EOCAC

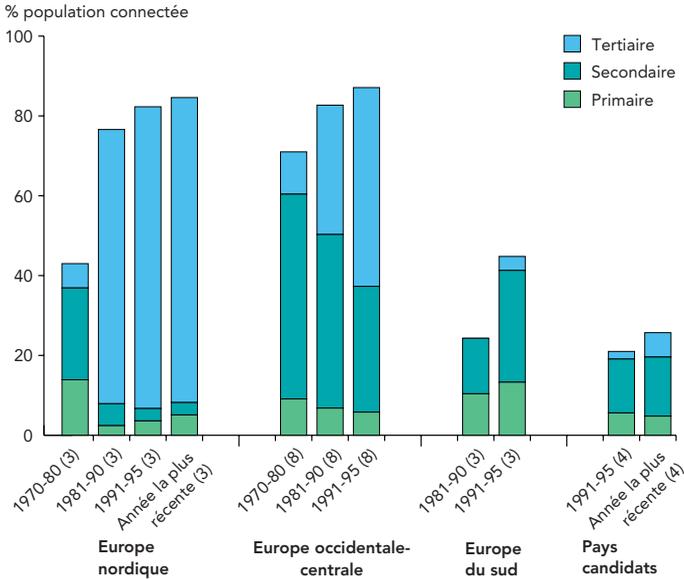
et d'Europe centrale candidats à l'adhésion, la baisse s'explique par une forte réduction des prélèvements à des fins agricoles et industrielles.

- Dans de nombreux pays, il existe un danger de pollution par les pesticides.
- Depuis les années 1970, les pays occidentaux ont enregistré une nette amélioration du niveau de traitement des eaux et de la part de population reliée à des stations de traitement. En Europe centrale et orientale, une moyenne de 25 % de la population est reliée à des usines de traitement des eaux usées, avec traitement secondaire des eaux. Dans les pays de l'EOCAC, on constate un niveau très bas d'habitants reliés à des usines de traitement, ainsi que de traitements appliqués et d'efficacité opérationnelle des centrales de traitement existantes.
- 10 % des eaux de baignade côtières de l'UE et 28 % des eaux de baignade intérieures ne satisfont toujours pas aux valeurs indicatives (facultatives), bien que la directive européenne sur les eaux de baignade ait été adoptée depuis près de 25ans.

Evolution des prélèvements en eau



Evolution du traitement des eaux usées dans les régions d'Europe entre 1980 et la fin des années 90



Notes: uniquement les pays disposant de données pour toutes les périodes, nombre de pays entre parenthèses.

Europe nordique: Finlande, Norvège, Suède

Europe occidentale-centrale: Allemagne, Autriche, Danemark, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse

Europe du sud: Espagne, Grèce, Portugal

Pays candidats: Estonie, Hongrie, Pologne, Turquie

Sol

En Europe, les principaux problèmes relatifs au sol sont des pertes irréversibles dues à l'érosion et à l'imperméabilisation du sol, à la contamination constante par des sources diffuses et locales (y compris l'acidification), à la salinisation et à la compaction. Les pressions résultent des fortes concentrations de population et d'activités dans des zones localisées, des activités économiques ainsi que des changements climatiques et de l'utilisation des terres. Le comportement du consommateur et le secteur industriel contribuent à l'augmentation des sources potentielles de contamination telles que les décharges municipales, la production et le transport d'énergie. Le tourisme est une cause supplémentaire de détérioration du sol, particulièrement sur la côte méditerranéenne.

Le sol est une ressource naturelle limitée et non renouvelable sur une échelle allant de 50 à 100 ans. En raison de la résilience du sol et de sa capacité à ôter les contaminants de l'environnement par filtration

et absorption, les dommages ne sont généralement perceptibles qu'après avoir atteint un stade très avancé. Ceci explique en partie la faible priorité accordée à la protection du sol en Europe jusqu'à une époque récente.

L'érosion du sol touche de vastes régions européennes; environ 17 % du territoire européen est affecté dans une certaine mesure. En raison des conditions climatiques, la région méditerranéenne est l'une des plus touchées. Les variations d'utilisation des terres, comme l'abandon de terres marginales n'ayant qu'un manteau végétal très pauvre, et l'augmentation de la fréquence et de l'importance des feux de forêts ont eu un impact significatif sur les ressources en sol depuis des temps immémoriaux. Dans les cas les plus graves, l'érosion du sol, combinée à d'autres formes de dégradation des terres, a entraîné la désertification dans certaines régions du bassin méditerranéen et d'Europe orientale. Bien qu'elle soit de moindre importance, l'érosion du sol est un sujet de plus en plus préoccupant en Europe septentrionale.

Les systèmes de culture employés en agriculture représentent un des facteurs les plus influents sur la qualité du sol. La perte de matière organique (biodiversité du sol) et, par conséquent, de fertilité du sol, résulte généralement de pratiques non respectueuses de l'environnement, telles que le labourage en profondeur de sols fragiles et la culture de plantes favorisant l'érosion, comme le maïs. De plus, le surpâturage et l'intensification de l'agriculture, qui sont en partie liés dans l'UE à l'application de la politique agricole commune, pourraient accélérer la perte de sol par l'érosion.

La plupart des problèmes relatifs au sol résultent d'activités antérieures et de pratiques de gestion insuffisantes dans les pays de l'EOCAC. L'Asie centrale connaît de graves problèmes de désertification, au-delà du seul problème d'érosion du sol. La région méditerranéenne ainsi que les zones méridionales de la Fédération de Russie sont confrontées à des problèmes similaires.

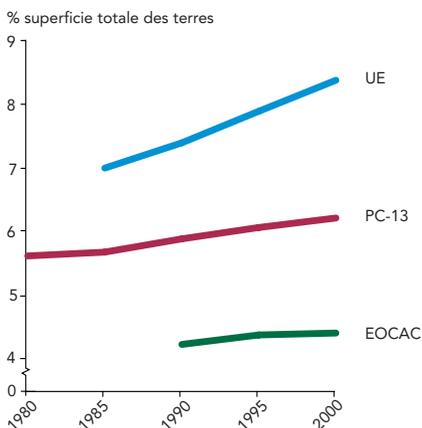
L'acidification est le type de pollution du sol le plus répandu en Europe occidentale et en Europe centrale et orientale où de vastes régions sont touchées. La contamination par les pesticides est un problème majeur dans les pays de l'EOCAC comme l'Ukraine. La contamination par radionucléides provenant des essais nucléaires effectués dans le passé, l'extraction et le traitement d'uranium et la fabrication de combustible nucléaire ont affecté les zones environnantes dans ces pays, en plus des effets de l'accident de Tchernobyl. La contamination des sols issue de sources localisées, souvent liée à des installations industrielles désaffectées, à d'anciens accidents industriels et à une élimination inadéquate des déchets

industriels et municipaux, est répandue en Europe occidentale, dans l'ECO et dans l'EOCAC. En général, tous les pays appliquent, dans des proportions différentes, le principe du 'pollueur — payeur'. Toutefois, une part substantielle des coûts totaux de dépollution ont été pris en charge par les fonds publics et de nombreux pays ont développé des outils de financement spéciaux pour le nettoyage des sites contaminés.

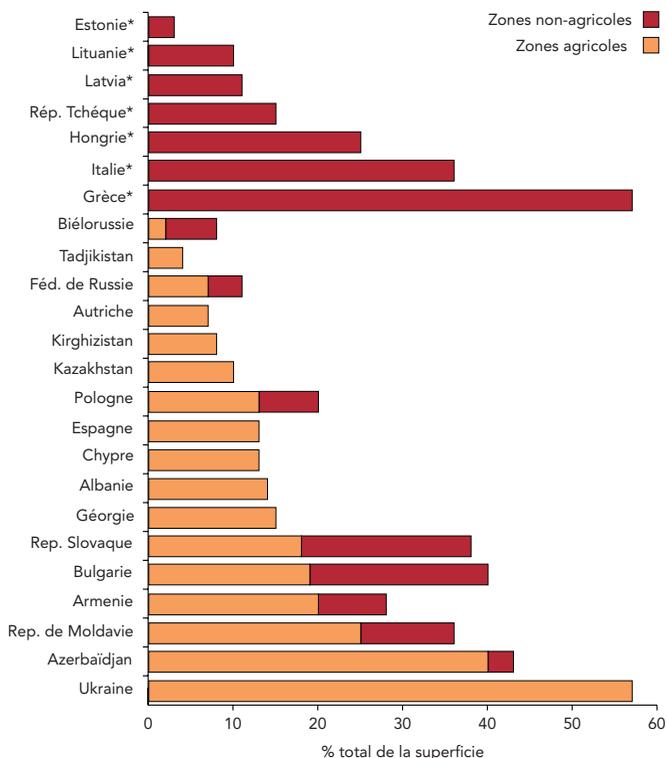
Faits et chiffres:

- L'imperméabilisation du sol continue d'augmenter, particulièrement en Europe occidentale où les zones bâties se développent plus rapidement que la population. Il s'agit là de la conséquence de l'augmentation constante du nombre de ménages et de l'espace résidentiel moyen par habitant depuis 1980.
- Les pratiques agricoles non respectueuses de l'environnement, combinées avec des facteurs naturels défavorables et autres, augmentent la perte de sol par l'érosion qui, dans certains cas, est irréversible. Environ 17 % de la superficie totale des terres en Europe est plus ou moins touchée.
- L'érosion du sol a un impact économique majeur. Les pertes économiques annuelles des zones agricoles touchées en Europe sont estimées à environ 53 EUR par hectare, tandis que les coûts des effets hors-site sur les infrastructures publiques civiles environnantes, comme la destruction de routes et l'envasement de barrages sont estimés à 32 EUR.
- Bien que les montants consacrés aux activités de dépollution de sols contaminés soient considérables, ils ne représentent qu'une part relativement faible du total des coûts de dépollution estimés (jusqu'à 8 %).
- La salinisation modérée à élevée affecte les sols agricoles dans la région méditerranéenne et dans l'EOCAC, principalement à cause de systèmes d'irrigation inadéquats. La salinisation, par exemple, touche 16 millions d'hectares, soit 25 % des terres arables irriguées de la région méditerranéenne.

Zones bâties en Europe en pourcentage de la superficie totale



Superficie des sols affectés par l'érosion



Notes: astérisque indique des données non-disponibles pour les zones agricoles. Ukraine : zones agricoles soumises au risque d'érosion incluses. Données pour 1990-99 sauf pour Autriche, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne et République Slovaque — 1990-95.

Risques naturels et technologiques

Le tremblement de terre dramatique de 1999 en Turquie, les catastrophes minières de 2002 en Ukraine, le récent sinistre du Prestige sur la côte occidentale espagnole et les 'inondations records' de l'été 2002 en Europe centrale et dans la région de la mer Noire, sont autant d'exemples de types de catastrophes qui continueront à se produire à travers l'Europe, certaines à cause de la technologie, d'autres à cause des forces de la nature et d'autres encore sous l'effet combiné de ces deux causes. Une approche holistique de la gestion du risque, basée sur les leçons tirées des catastrophes naturelles et accidents antérieurs et sur la reconnaissance du besoin d'une meilleure préparation aux situations d'urgence, devrait permettre de réduire, d'une part, le nombre et les conséquences des accidents technologiques et, d'autres part, l'impact de certaines catastrophes naturelles.

Des accidents technologiques continuent à se produire en Europe, et ce malgré les progrès réalisés en matière de gestion préventive des risques. La fréquence des accidents impliquant un nombre considérable de victimes a toutefois baissé au cours de la dernière décennie, à l'exception des catastrophes minières en Ukraine. Bien que les accidents technologiques fassent beaucoup moins de victimes que les catastrophes naturelles (environ 5 % du total des victimes en Europe entre 1985 et 1996), les risques relatifs à ces deux types d'événements sont généralement perçus comme étant similaires à cause de la méconnaissance de la situation globale et de la crainte inhérente aux risques technologiques, mais aussi de leur acceptabilité. De par leur nature incontrôlable et imprévisible et en raison de leurs retombées potentielles considérables sur l'environnement, les guerres et les actions terroristes présentent des similitudes avec les risques naturels et technologiques en termes de pertes humaines et de dégâts matériels.

Si la cause directe des accidents technologiques majeurs est dans l'écrasante majorité des cas un problème matériel, les erreurs humaines constituent également un facteur important. Dans les deux cas, il est probable qu'un mode de gestion défaillant soit à l'origine du problème.

Le nombre d'installations nucléaires en Europe a augmenté depuis 1970 et beaucoup de pays européens disposent désormais de réacteurs nucléaires arrivant en fin de vie. Un autre facteur de complication est la détérioration croissante des anciennes centrales d'Europe orientale. Toutefois, au cours des dernières années, la sécurité des réacteurs de conception soviétique a été renforcée, principalement grâce au développement d'une culture de la sécurité, encouragée par la collaboration accrue entre l'Est et l'Ouest, et à

un investissement substantiel consenti pour l'amélioration de ces réacteurs.

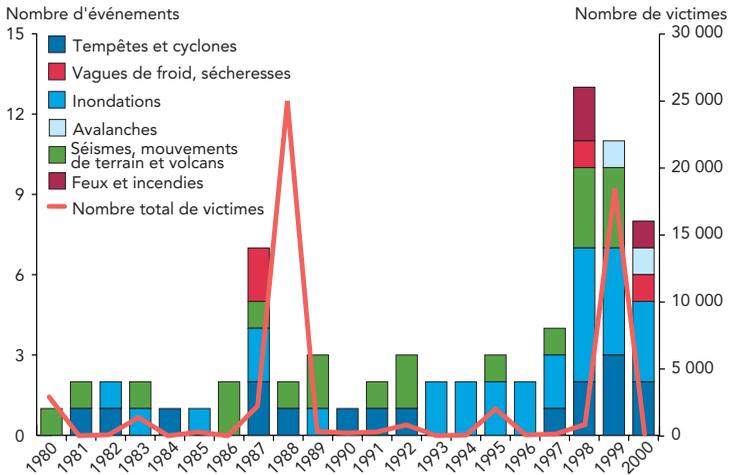
Les catastrophes naturelles ont encore un impact bien plus important que les accidents technologiques et alors que le coût des accidents technologiques les plus graves se chiffre en millions d'euros, celui des catastrophes naturelles peut atteindre des milliards. Le risque et les conséquences des catastrophes naturelles pourraient s'accroître en raison des progrès technologiques, des activités humaines, comme l'agriculture et la foresterie, mais aussi des changements climatiques.

En ce qui concerne les risques technologiques et les activités aggravant les effets des risques naturels, l'évolution combinée des méthodes de conception et l'expérience opérationnelle ont permis de réduire les niveaux de risque au fil des années. Les approches holistiques sont désormais plus fréquentes avec une attention croissante pour la réduction des risques d'impact environnemental à long terme et des préjudices matériels et corporels résultant d'accidents. Il subsiste toutefois un risque qui doit, en toutes circonstances, être géré de manière satisfaisante.

Faits et chiffres:

- D'ici à 2010, tous les pétroliers et superpétroliers transportant du pétrole brut dans les eaux européennes devront être équipés d'une double coque. Environ 77 % des marées noires de plus de 700 tonnes sont en effet dues à des problèmes de coques, des collisions ou des naufrages.
- Des études réalisées en Ukraine, en Russie et en Biélorussie, sur la base des registres nationaux, montrent que plus d'un million de personnes auraient été affectées par les radiations émises à la suite de l'accident de Tchernobyl. Les études ont confirmé une incidence croissante de cancers de la thyroïde parmi les enfants exposés; environ 700 cas de cancer de la thyroïde déclarés chez des enfants ou des adolescents ont été attribués aux radiations.

Événements impliquant des catastrophes naturelles et nombre de victimes correspondant en Europe entre 1980 et 2000



Biodiversité

L'Europe ne doit pas seulement réduire les retombées de ses activités sur l'environnement dans le reste du monde, elle doit également assumer une responsabilité globale de préservation du caractère de ses écosystèmes et paysages variés, des espèces migratrices qui traversent le continent, ainsi que des espèces menacées qu'elle abrite. Cela inclut la responsabilité de contrôler la capture et le commerce des spécimens sauvages se pratiquant à l'échelle mondiale.

L'Europe a une responsabilité importante dans la conservation de mammifères, d'oiseaux et de plantes menacés à l'échelle mondiale en vertu de la convention des Nations Unies sur la biodiversité, des conventions de Berne et de Ramsar ainsi que de plusieurs conventions maritimes. Deux des principales régions reconnues en matière de biodiversité mondiale se trouvent partiellement en Europe, à savoir dans le Caucase et le bassin méditerranéen. D'autres zones importantes, telles que l'Arctique, sont également situées en partie dans la région européenne. Dans les différentes régions européennes, les tendances en termes de population des espèces sont mitigées. Certaines espèces autrefois fortement menacées commencent à se rétablir alors que d'autres continuent à décliner de façon alarmante, généralement à cause de la dégradation ou de la disparition de leurs habitats.

L'Europe abrite une grande variété de races d'animaux domestiques qui compte quasiment pour la moitié de la diversité mondiale des espèces. Toutefois, près de la moitié de ces espèces européennes sont menacées d'extinction. L'Europe est également la région présentant les plus grandes proportions d'espèces (26 % des races de mammifères et 24 % des races d'oiseaux) sous conservation active.

Comme le préconise la convention de Ramsar, de nombreux pays ont mis en œuvre, avec succès, des politiques ou des plans d'action nationaux visant à mettre un terme au déclin des zones humides. Toutefois, les taux de pertes de zones humides dues aux conditions économiques changeantes en Europe orientale sont désormais susceptibles d'être plus élevés qu'au milieu des années 1980.

Au cours des dernières décennies, les tendances européennes en matière de structure et de gestion agricoles ont conduit à un déclin considérable des habitats agricoles riches en espèces.

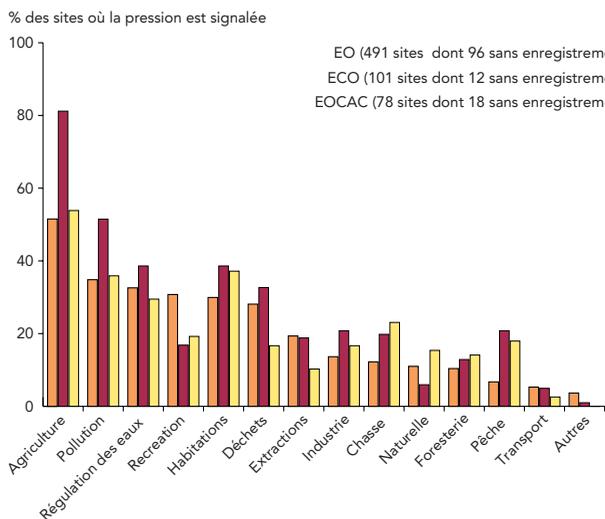
Il existe près de 600 types différents de désignation de zones protégées et plus de 65 000 sites désignés à travers l'Europe. Le nombre de désignations nationales a augmenté depuis les années 1970, lorsque la plupart des pays ont commencé à mettre en œuvre des lois nationales concernant la protection de la nature et que la convention de Berne est entrée en vigueur (1979). La désignation de nouveaux sites devrait diminuer pour plusieurs raisons, du moins en Europe occidentale, où les pressions croissantes de l'agriculture intensive, de l'urbanisation et des transports sur l'utilisation de terres réduisent les zones semi-naturelles restantes, encore éloignées. Dans l'ECO et dans l'EOCAC, la privatisation et la restitution des terres sont des sujets préoccupants pour la biodiversité. Par ailleurs, les préoccupations relatives à la biodiversité sont mieux intégrées dans les politiques sectorielles, par exemple dans le cadre des mesures agro-environnementales ou des politiques de foresterie respectueuse de l'environnement. A long terme, une des préoccupations majeures est liée aux conséquences des changements climatiques sur la distribution des principaux écosystèmes européens et leur gestion au sein des zones protégées (par exemple les sites Natura 2000).

Faits et chiffres:

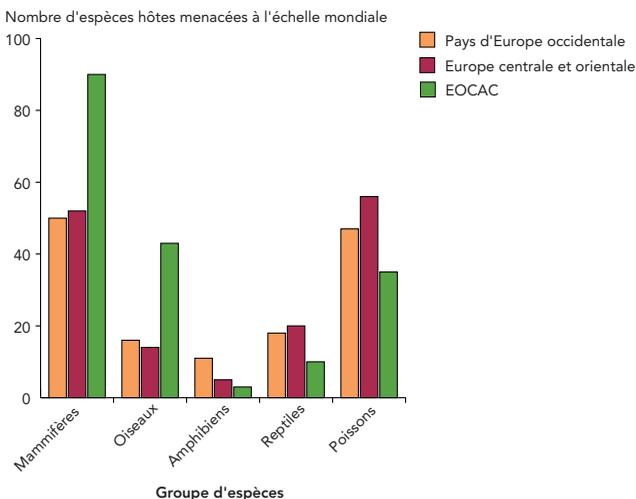
- Parmi les 3 948 espèces de vertébrés mondialement menacées, 335 se rencontrent en Europe. 37 % d'entre-elles sont des mammifères, 15 % des oiseaux, 4 % des amphibiens, 10 % des reptiles et 34 % des poissons d'eau douce.
- Malgré des progrès manifestes, l'exploitation de la faune et de la flore sauvages à des fins commerciales menace les espèces indigènes, et ce en particulier dans les pays d'Asie centrale et la Fédération de Russie. Cette exploitation est partiellement imputable à la demande générée

- par les habitants d'Europe occidentale.
- Dans l'ensemble, les sites sous désignations nationales en Europe centrale et orientale représentent 9 % de la superficie totale de la région, contre 15 % dans les pays occidentaux.

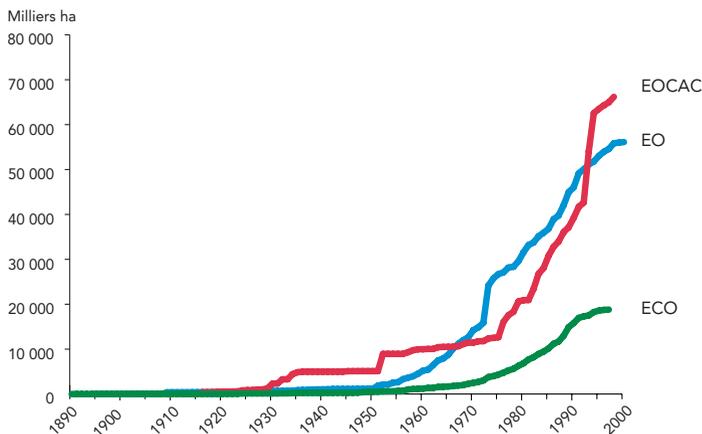
Pressions sur les sites Ramsar communiquées par les pays concernés



Responsabilité des grandes régions européennes pour la conservation de vertébrés mondialement menacés



Evolution de la superficie totale sous désignations nationales en Europe



Environnement et santé publique

L'espérance de vie des habitants de certains pays de l'EOCAC a diminué considérablement au cours de la dernière décennie pour atteindre une moyenne inférieure à 50 ans dans plusieurs des zones les plus pauvres et les plus polluées. En Europe, on a décelé des traces de dioxines et de polychlorobiphényles (PCB) dans des aliments et des farines animales (en 1999 et en 2000 en Belgique), des quantités de phtalates dépassant les concentrations autorisées dans des jouets pour enfants (en 2001 et 2002 au Danemark) et des ignifugeants dans le lait maternel (en 2000 en Suède). Ces exemples illustrent les possibilités d'exposition à de faibles concentrations et les risques éventuels. Les causes de maladies ne sont pas aussi évidentes que les causes d'infections, mais puisqu'elles ont gagné en importance très récemment, les changements dans l'environnement et les autres facteurs de la vie moderne sont susceptibles de jouer un rôle important dans le risque pour la santé publique.

Les liens entre l'environnement et la santé publique font l'objet d'une préoccupation grandissante. Au niveau mondial et probablement au niveau européen également, un quart voire un tiers des maladies est imputable à des facteurs environnementaux. Toutefois, la vulnérabilité varie sensiblement d'un groupe et d'une zone à l'autre.

Les liens de cause à effet entre, d'une part, la plupart des substances polluant l'atmosphère et les eaux et, d'autre part, la santé publique, sont relativement bien compris. En revanche, les conséquences sur la santé des changements climatiques et des produits chimiques dangereux présents dans l'environnement ne sont pas souvent connues, ou très peu. Les relations causales concernant la plus grande menace pour la santé en terme de pollution atmosphérique, à savoir les particules, ne sont pas disponibles. On dispose de peu d'indicateurs pertinents, mais des travaux visant à développer et tester un système européen d'indicateurs pour les principaux problèmes de santé relatifs à l'environnement ont été initiés.

Alors que les niveaux européens de pollution des eaux et de l'atmosphère sont généralement faibles par rapport à ceux de certaines régions du globe et que des progrès significatifs ont été réalisés au cours des dernières décennies, bon nombre de problèmes liés à la santé subsistent, particulièrement dans certains pays d'Europe orientale et de l'EOCAC. Les transports continuent à contribuer considérablement, d'une part, aux effets sur la santé par la pollution et le bruit et, d'autre part, à la mortalité et à la morbidité par les accidents.

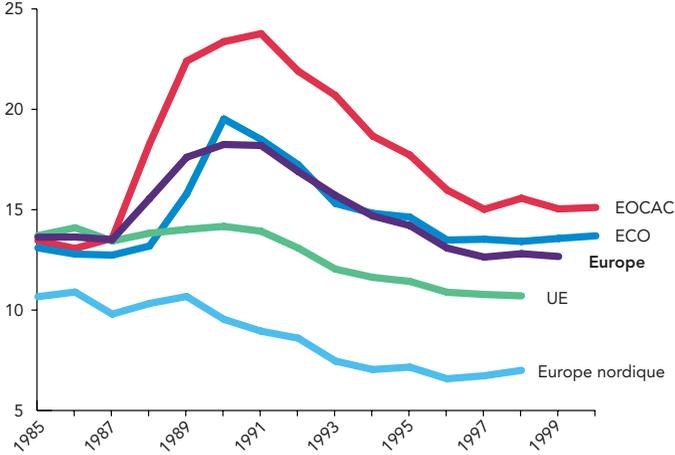
Bien qu'il n'existe que peu de preuves des conséquences sur la santé, les produits chimiques dangereux présents dans l'environnement et l'élimination des déchets restent préoccupants.

Faits et chiffres:

- Une estimation de la mortalité due à une exposition prolongée aux concentrations de particules en suspension, réalisée dans plus de 120 villes européennes (pour un total de 80 millions d'habitants) disposant de ces données, a démontré qu'environ 60 000 décès par an pourraient être attribués à une exposition prolongée excédant $5 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (pour PM_{10}).
- Pour chaque diminution de 1 % de l'ozone stratosphérique, le pourcentage annuel moyen d'augmentation de l'incidence atteint 1 à 6 % pour le cancer de la peau sans présence de mélanome et 1,5 à 2,5 % pour l'épithélioma malpighien spino-cellulaire et l'épithélioma cutané basocellulaire.

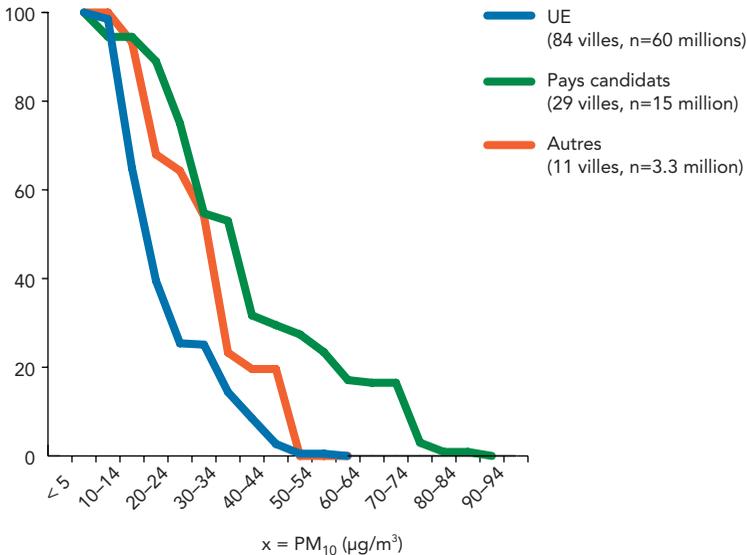
Nombre de morts par accidents de la route

Taux moyen standardisé de tués par accidents de la route pour 100 000 habitants



Exposition de la population de 124 villes européennes à des concentrations de particules en suspension (PM10)

% population en-dessous de x



Progrès de la gestion de l'environnement, intégration dans la prise de décision

Le Programme ' Un environnement pour l'Europe ' préconise que les États participants garantissent l'intégration des considérations environnementales dans tous les processus décisionnels. Cela implique des actions aux niveaux des secteurs de l'économie et aux différents niveaux gouvernementaux et sociaux, notamment:

- des politiques et des stratégies planifiées au niveau (sous)-régional, national et au-delà ;
- des actions et des projets adéquats au niveau sectoriel ;
- des approches spécifiques de l'intégration dans la gestion de certains secteurs ;
- l'utilisation souple d'un large éventail d'instruments politiques d'intégration, et
- des initiatives et des partenariats impliquant des acteurs des secteurs privé et public.

L'élargissement de l'UE et les engagements pris dans le cadre du sommet mondial pour le développement durable créent l'opportunité de développer une intégration environnement/secteur plus efficace et d'intégrer les principes du développement durable dans la conception des politiques environnementales. Par exemple, pour garantir que les concentrations de substances polluantes ne dépassent pas les seuils de référence tolérables pour la santé publique et pour maintenir l'intégrité des écosystèmes, les priorités devraient se fonder sur les besoins des générations actuelles et futures et il conviendrait de privilégier les approches préventives par rapport aux mesures ' en fin de process ' de réduction des pollutions.

Jusqu'à présent, les initiatives d'intégration au niveau européen ont eu, sur les problèmes les plus importants à traiter, un moindre impact. Le processus d'intégration de l'UE n'a pas paré à l'urgence et doit désormais avoir un impact décisif sur l'élaboration des politiques sectorielles. Au niveau des États-membres, peu de stratégies ont dépassé le stade de la formulation et peu ont déjà clairement produit des résultats positifs. L'intégration en Europe centrale et orientale en est encore à un stade plus précoce malgré l'émergence de quelques exemples positifs. Les pays de l'EOCAC sont conscients des exigences d'intégration, mais ne disposent généralement ni de la

capacité administrative, ni d'autres ressources pour faire progresser les initiatives d'élaboration de stratégies et de plans, et encore moins pour leur mise en œuvre. Il n'existe toutefois aucune uniformité au sein des différentes régions pour faire avancer la formulation et la mise en œuvre des stratégies d'intégration.

Les instruments économiques tels que les taxes (dans le cadre d'une vaste réforme fiscale écologique), les charges ou les systèmes d'échange des droits d'émission jouent un rôle prépondérant dans une politique d'intégration et peuvent s'avérer plus souples que les approches réglementaires traditionnelles. Désormais, la réduction des subventions publiques nuisibles à l'environnement est généralement reconnue comme nécessaire. Elles restent cependant très répandues dans la pratique, notamment dans les secteurs des transports, de l'énergie et de l'agriculture. Peu de progrès ont été constatés dans 'l'internalisation' des coûts externes et de la réforme fiscale écologique, à savoir transférer le fardeau fiscal des 'bons' (p. ex. l'emploi) vers les 'mauvais' (p. ex., les dommages à l'environnement). Dans les pays en transition qui, pour certains, ont depuis longtemps utilisé des mécanismes du marché, des progrès ont été réalisés dans certains cas.

Charges et taxes environnementales en Europe

Pays	Ressources naturelles				Déchets			Émissions		Produits sélectionnés				Autres		
	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
Albanie	✓															
Arménie	✓	✓		✓	✓			✓	✓			✓				
Autriche				✓	✓				✓		✓	✓				
Bielorussie								✓								
Belgique	○	○							○		✓	✓	✓			
Bosnie-Herz.																
Bulgarie	✓		✓	✓				+	+							
Croatie	✓	✓		✓				+	✓							✓
Rép. Tchèque	✓	✓					✓	✓	✓						→	✓
Danemark	✓		✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
Estonie	✓	✓	✓		✓			✓	✓		✓	✓	✓			
Finlande	✓		✓		✓			✓	✓		✓		✓			
France		✓						✓	✓							
Allemagne		○					✓	✓	✓							
Grèce		✓	✓					✓	✓							
Hongrie	✓	✓		✓			✓	+	✓		✓	✓			→	
Islande			✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
Irlande								✓	✓							
Italie					✓			✓	✓					✓	→	
Kazakhstan	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓							
Kirghizistan	✓	✓		✓	✓			✓	✓							
Lettonie	✓	✓		✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓				
Lituanie	✓	✓	✓	✓				✓	✓							
Rep. de Moldavie	✓	✓						✓	✓							
Pays-Bas		✓	✓		✓			✓	✓						→	
Norvège					✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓			→	
Pologne	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓
Portugal			✓					✓	✓							
Roumanie		✓						+	✓							
Féd. de Russie	✓	✓		✓				✓	✓							
Rép. Slovaque	✓	✓			✓			✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓
Slovénie			✓					✓	✓							
Espagne								○	✓			✓				
Suède	✓		✓		✓				○			✓	✓			
Suisse								✓	✓						→	
Turquie								→	○						→	
Royaume-Uni	✓				✓			✓	✓							
Ukraine	✓		✓		✓			✓	✓							
Ouzbékistan	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓							

Remarque: Les charges couvrant uniquement les coûts de production ou des services publics (p. ex. les taxes de collecte des déchets, le traitement des eaux usées) ne sont pas reprises

Lég.: + = coûts de non-conformité (taxes/pénalités ne s'appliquant qu'aux émissions excédant les limites)
 ○ Au niveau régional (sous-national).
 → Avions uniquement

a	Mines, minerais, gravier, sable, etc.	i	Dans l'eau
b	Eaux souterraines, eaux de surface	j	Produits chimiques
c	Chasse, pêche	k	Emballage
d	Expl. des forêts, abattage des arbres	l	Piles
e	Mise en décharge	m	Pesticides
f	Incinération	n	Sacs en plastique
g	Déchets dangereux	o	Emissions sonores
h	Dans l'atmosphère	p	Changements de l'utilisation des terres

Comblers les lacunes — vers un système de surveillance intégré au service des évaluations environnementales paneuropéennes

Les futurs rapports du processus paneuropéen devraient bénéficier d'un plus gros volume de données et d'indicateurs pertinents disponibles pour l'ensemble de la zone géographique. Les analyses du présent rapport ont souffert d'un manque (constant) de données comparables. Cela s'applique aussi bien aux données environnementales qu'aux données socio-économiques. Un investissement supplémentaire est requis afin de rationaliser la diffusion d'informations et de données sur l'environnement à travers l'Europe. Il implique le développement et l'adoption de cadres communs de collecte d'information, la mise en œuvre de méthodes d'évaluation opérationnelles et une coopération institutionnelle plus efficace. Dans ce contexte, il pourrait être judicieux de se baser sur la proposition imminente concernant une directive-cadre de l'UE relative aux obligations de fourniture de données. De plus, un accroissement des investissements dans les systèmes de surveillance environnementale et de gestion des données, particulièrement dans les pays de l'EOCAC, est nécessaire si l'on veut disposer des données requises. Au niveau international, les cadres définissant la coopération entre les pays et les organisations internationales jouent un rôle prépondérant. Dans le cas du présent rapport, par exemple, le groupe de travail ad hoc de la CEE-ONU sur la surveillance environnementale a apporté ce soutien. À l'avenir, il serait utile de formaliser le rôle de ce groupe et d'élargir ses compétences et sa composition pour tenir compte de besoins en information plus vastes et permettre une plus grande participation d'organisations internationales autres que l'Agence européenne pour l'environnement.

L'environnement en Europe: troisième évaluation

Le rapport complet de 341-pages sur lequel ce résumé est basé est l'étude générale la plus complète actuellement disponible de l'état de l'environnement sur le continent européen.

Comme ce résumé, le rapport complet a été rédigé dans un style accessible, à l'attention d'un large éventail d'utilisateurs.

L'environnement en Europe, troisième évaluation constitue un excellent ouvrage de référence qui trouvera sa place dans les bibliothèques, les institutions académiques, les organes environnementaux et sur le bureau de toute personne engagée professionnellement ou à titre personnel dans une problématique environnementale européenne.

Des exemplaires du rapport imprimé sont disponibles dans diverses librairies ou dans les bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne. Une liste complète des bureaux de vente est disponible à l'adresse suivante:

http://publications.eu.int/general/en/salesagents_en.htm

Bon de commande

Veuillez me faire parvenir _____ exemplaires de: *Europe's environment: the third assessment*, ISBN 92-9167-574-1, numéro de catalogue : TH-51-03-681-EN-C, prix au Luxembourg: 30 euros.

Nous vous prions de compléter ce bon de commande en MAJUSCULES et de le transmettre à votre libraire ou à l'un des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne (http://publications.eu.int/general/en/salesagents_en.htm).

Nom:

Date:.....

Adresse:

Téléphone:

Signature:

Des exemplaires imprimés sur papier de la synthèse sont disponibles auprès du Centre d'information de l'AEE, Kongens Nytorv 6, DK-1050 Copenhagen K, e-mail (de préférence) information.centre@eea.eu.int, fax +45 3336 7199, téléphone: +45 3336 7100.

Tant le rapport que le résumé sont disponibles sous la forme de fichiers au format pdf basse résolution sur le site web de l'AEE, à l'adresse www.eea.eu.int

Agence européenne pour l'environnement

L'environnement en Europe: troisième évaluation
Résumé

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2003 — 61p. — 14,8 x 21 cm

ISBN 92-9167-554-7